This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

LIVRE DES MERVEILLES

MARCO POLO, ODORIC DE PORDENONE,
MANDEVILLE, HAYTON, ETC.

TOME I

REPRODUCTION
DES 265 MINIATURES DU MANUSCRIT FRANÇAIS 2810
DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PARIS
IMPRIMEURS-ÉDITEURS BERTHAUD FRÈRES, 31, RUE DE BELLEFOND
CATALA FRÈRES, SUCCESSEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

ND 3399
L48
P3
1907a
V.1
MAIN

In compliance with current copyright
law, U. C. Library Bindery produced
this replacement volume on paper
that meets ANSI Standard Z39.48-1984
to replace the irrepably deteriorated,
damaged, or lost original.

2001

Digitized by Google

LIVRE
DES MERVEILLES

MARCO POLO, ODORIC DE PORDENONE, MANDEVILLE, HAYTON, ETC.

Le manuscrit français 2810 de la Bibliothèque nationale est depuis longtemps célèbre sous le nom, qu'il a reçu dès le début du xve siècle, de *Livre des Merveilles*[1]. C'est un recueil de récits de voyages en Orient, aux xiiie et xive siècles, en partie compilé en 1351 par le bénédictin Jean Le Long

1. Parmi les nombreux ouvrages dans lesquels il est plus ou moins longuement question de ce manuscrit, il suffira de citer : G. Pauthier, *Le livre de Marco Polo* (Paris, 1865, in-8°), p. xcii-xciii ; P. Paris, *Histoire littéraire de la France* (1869), t. XXV, p. 503-505 ; H. Cordier. *Bibliotheca*

Digitized by Google

d'Ypres[1], et copié, vers la fin du XIVe siècle, sans doute pour le duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Son fils, Jean sans Peur, l'offrit, en janvier 1413, à son oncle et parrain, Jean de France, duc de Berry; il fut recueilli ensuite par l'arrière-petit-fils du duc de Berry, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, après la condamnation duquel il passa, selon toute apparence, en 1477, dans la collection de Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, dont les manuscrits furent réunis plus tard, sous le règne de François Ier, aux collections royales.

Telle est brièvement narrée l'histoire de ce splendide volume, à l'illustration aussi abondante que variée, dont les pages ont été successivement ornées de blasons de ses différents possesseurs, et qui contient la collection des récits de voyages en Orient de Marco Polo (1271-1295); Odoric de

Sinica (1885), t. II. col. 886-887; et *Odoric de Pordenone* (1891), p. CVIII-CXIII; Ch. Kohler, *Historiens arméniens des Croisades* (1906), p. XCI-XCII; etc. — Des fac-similés de quelques-unes des miniatures ont été donnés par le comte de Bastard, *Librairie du duc de Berri* (1834), pl. 6-14; Silvestre, *Paléographie universelle* (1841), pl. 148; Madden, *Universal Palæography* (1849), pl. CXCII; Charton, *Voyageurs anciens et modernes* (1855), t. II., p. 258 et suiv.; etc.

1. Sur Jean d'Ypres, dit le Long, abbé de Saint-Bertin (1366-1383), voir Oudin, *de Scriptoribus ecclesiæ antiquis* (1722), t. III, col. 1095-1098.

Digitized by Google

Pordenone (1331); Guillaume de Boldensele (1336); les lettres du grand Khan au pape Benoît XII et de celui-ci aux chrétiens de Cambalech (1330-1339), avec l'État et gouvernement du grand Khan, relation de l'archevêque de Sultanieh, Jean de Cor (1330-1346); Jean de Mandeville (1322-1356); Hayton (1307); et Ricold de Montcroix (1294-1309)[1].

Quelques jours après que ce volume eut été offert par Jean sans Peur au duc de Berry, on le voit figurer en ces termes dans l'inventaire de ses collections, dressée au début de l'année 1413 par Robinet d'Étampes[2]:

1. Le manuscrit français 2810 se compose de 297 feuillets de parchemin, mesurant 420 millimètres sur 298, numérotés 1 à 299, moins les cotes 81 et 155 omises dans la foliotation ; au XVIIe siècle, il a été recouvert d'une reliure en maroquin orange, qui a remplacé son ancienne reliure de velours. En tête du volume, on lit deux fois répétée, à quelques variantes près, sur les feuillets de garde, la note suivante de la main de Jean Gosselin, qui fut garde de la librairie royale dans la seconde moitié du XVIe siècle : « Le livre des Merveilles du monde, lequel contient six autheurs divers : Marc Pol ; Frere Odric, de l'ordre des Freres Mineurs ; le livre faict à la requeste du cardinal Taleran ; le livre de messire Guillaume de Mandeville ; le livre de frere Jean Hayton ; le livre de frere Bicul, de l'ordre des Prescheurs. » Au haut du premier feuillet se trouvent les cotes 42 et 8392 des anciens catalogues des manuscrits de la Bibliothèque royale de Dupuy (1645) et Clément (1682).

2. *Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416)*, publiés et annotés par Jules Guiffrey (Paris, 1894, in-8°), t. I, p. 270 ; cf. L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, t. III, p. 186 (n° 196). — Le même volume est porté sous le n° 558 de l'inventaire de 1416 et prisé CXXV livres tournois.

Digitized by Google

1005. « Item, un livre de Marc Paule, des *Merveilles d'Aise la grant, et d'Inde la majour et mineur, et des diverses regions du monde,* escript en françois, de bonne lettre de fourme, très bien historié et enluminé tout au long ; et au commancement du second feueillet a escript : *Tartars en leurs tantes ;* couvert de veluiau ouvré et fermant à deux fermouers d'argent dorez, esmaillez aux armes de Monseigneur de Bourgoigne, et sur les aiz a gros boullons de cuivre, dorez et hachiez ; lequel livre mondit seigneur de Bourgoigne donna à mondit seigneur, ou dit mois de janvier mil IIII[c] et XII. » [1413].

Vers le même temps, le secrétaire du duc de Berry, Jean Flamel, avait inscrit au recto et au verso de l'un des premiers feuillets de garde du volume, en une écriture admirablement calligraphiée, dont la reproduction réduite se trouve sur les deux planches ci-jointes, la note suivante :

« Ce livre est des Merveilles du monde, c'est assavoir de la Terre saincte, du grant Kaan, empereur des Tartars, et du pays d'Ynde ; lequel livre Jehan, duc de Bourgoingne, donna à son oncle Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. Et contient ledit livre six livres, c'est assavoir ; Marc Pol ; Frere Odric, de l'ordre des Freres Meneurs ; le livre fait à la requeste du cardinal Taleran de Pierregort ;

Digitized by Google

l'estat du grant Kaan; le livre de messire Guillaume de Mandeville; le livre de frere Jehan Hayton, de l'ordre de Premonstré; le livre de frere Bicul, de l'ordre des Freres Prescheurs; et sont en ce dit livre deux cens soixante six hystoires. J. FLAMEL. »

L'ex-libris du duc de Berry ainsi que celui qu'y ajouta plus tard le duc de Nemours se lisent encore sous un grattage à la fin du volume: « Ce livre est au duc de Berry, JEHAN [1]; *et de presant à son fils le duc de Nemours, conte de La Marche,* JAQUES. — *Pour Carlat* [2]. » Le feuillet de garde qui suit porte de plus la mention ordinairement inscrite sur les volumes de Jacques d'Armagnac: « En ce livre a iij^{c} x fueillés. Istoires ij^{c} lxvj [3]. »

Ce ne sont pas les seules marques de ses anciens propriétaires qu'ait reçues et conservées ce volume; on y rencontre, comme il a été dit plus haut, au début de chaque partie, les blasons peints et les devises de plusieurs de ses possesseurs successifs.

1. Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 56-68.
2. *Ibid.*, t. I, p. 86-91, et t. III, p. 342; et aussi la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* (1905), t. LXVI, p. 246-255.
3. On doit remarquer que, dans son état actuel, le volume ne compte que 297 feuillets, numérotés 1 à 299 par suite d'une erreur de foliotation, qui a fait omettre les cotes 81 et 155. Il n'y a point non plus 266, mais seulement 265 miniatures.

Digitized by Google

Les armes et emblèmes du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, accompagnent son portrait au fol. 226 (Hayton) et l'écu de ce prince est répété dans les grandes lettres initiales de chacune des parties du volume. Mais il a été recouvert par les armes du duc de Berry aux fol. 1 (Marco Polo), 97 (Odoric de Pordenone), 136 v° (Jean de Cor), 226 (Hayton), et il se voit encore au haut de la bordure du fol. 268 (Ricold de Montcroix); tandis que les armes du duc de Nemours recouvrent et cachent ces mêmes armes de Bourgogne aux fol. 116 (Guillaume de Boldensele), 141 (Jean de Mandeville), 268 (Ricold de Montcroix), et ont été ajoutées dans les bordures du fol. 1 (Marco Polo), 136 v° (Jean de Cor) et 226 (Hayton, où se lit aussi, plusieurs fois répétée, la devise flamande : *Ich swige,* ou *swige* (Je me tais). Les douze lettres diversement interverties, sous lesquelles se dérobe la devise de Jacques d'Armagnac *(Fortune d'amis),* sont également tracées sur des banderoles dans les médaillons qui ornent les bordures des fol. 1, 97, 136 v°, 226 et 268; elles ont aussi été peintes avec ses armes sur les tranches du volume.

H. O.

Digitized by Google

DESCRIPTION DU CONTENU DU MANUSCRIT

I. — Fol 1. « Cy commence le livre de Marc Paul et des Merveilles. — Cy après commence le livre de Marc Paule des Merveilles d'Aise la grant, et d'Inde la majour et mineur, et des diverses regions du monde. » — Fol. 96 v°. « Et a tant fine messire Marc Pol son livre de la division du monde et des merveilles d'Icelluy. » — Planches 1-84)[1].

II. — Fol. 77. « Cy commence le livre frere Audric, de l'ordre des Freres Meneurs. — Cy commence le chemin de la peregrinacion et du voyaige que fist un bon homme de l'ordre des Freres Meneurs, nommé frere Odric de Fore Julii, né de une terre que on appelle Port de Venisse, qui, par le commant du pappe, alla oultre mer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu. Et sont en ce livre contenu les merveilles que li dis freres vit presentement et aussy de pluseurs autres, lesquelles il oy compter en ces

1. *Voyages de Marco Polo*, dans le *Recueil de voyages et de mémoires* publié par la Société de Géographie, t. I (Paris, 1824, in-4°) ; *Voyageurs anciens et modernes*, par Édouard Charton, t. II (Paris, 1855, gr. in-8°), p. 252-440 ; *Le livre de Marco Polo, citoyen de Venise*, ...publié par M. G. Pauthier (Paris, 1865, in-8°) ; et *The Book of ser Marco Polo the Venetian*, ...newly translated and edited by Colonel Henri Yule. 2e édit. (Londres, 1875, 2 vol. in-8°).

Digitized by Google

parties sus dittes de gens disgnes de foy ; mais celles qu'il oy racompter et qu'il ne vit point, ne racompte il point pour verité, fors pour oïr dire, et le sonne en son langaige quant a ce vient. Et fu ce livre fait en latin par ce frere devant nommé en l'an de grace mil CCC. XXX., parfais le xiiij^{e} jour de janvier ; et fut cilz livres translatez de latin en françois par frere Jean Le Lonc, dit et né d'Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer, en l'an de grace M. CCC. LI. » — Fol. 115. « Explicet le yteneraire Odric de Foro Julii, de l'ordre des Freres Meneurs, qui fist cest livre en l'an de grace mil trois cens et trente, et puis sa mort Dieux a fait par lui maint miracle. Et fut cilz livres translatez par frere Jehan Le Lonc, né d'Yppre et moisne de Saint Bertin en Saint Aumer, en l'an de grace mil III^{c} LI. accomplis. » — (Planches 85-101) [1].

III. 1. — Fol. 116. « Cy commence le livre de Taleren de Pierreguort. — Cy commence un traitié de l'estat de la Terre sainte et ossy en partie de la terre d'Egippte ; et fu fait à la requeste de très reverent seigneur monseigneur Talairant de Pierregort, cardinal au titelle Saint Pierre ad Vincula, par noble homme monseigneur Guillaume de Bouldeselle, en l'an de grace mil trois cens et XXXVI. Et fu translatez par frere Jehan Le Lonc, dit et né de Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer, en l'an de grace

1. *Les voyages en Asie au XIVe siècle du bienheureux frère Odoric de Pordenone, religieux de Saint-François*, publiés par Henri Cordier (Paris, 1891, gr. in-8°).

Digitized by Google

mil trois cens cinquante et I. » — Fol. 132 v°. « Explicit uns traitiés de la Terre sainte et aussy en pa[r]tie de Egipte, fais par noble homme monseigneur Guillaume de Boldesele chevalier de Allemaigne, à la requeste de très reverend seigneur monseigneur Thalairant de Pierregort, cardinal au titelle Saint Pierre a[d] Vincula, fais l'an de grace mil III^c XXXVI., environ la Penthecouste, et translaté par frere Jean Le [Lonc] d'Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer, l'an de grace mil III^c LI. accomplis. » — (Planches 102-113)[1].

2. — Fol. 133. « C'est la coppie des lettres que ly empereres souverains des Tartars, le grant Kaan de Katay, envoya au pappe Benoit, le xij^e de ce nom, en l'an de grace mil trois cens XXXVIII, environ la Pentecouste. Et furent par le commandement dudit pappe translatées en latin, et furent translatées du latin en françoys par frere Jehan Le Lonc, dit et né de Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer, en l'an de grace mil III^c LI. — Escript en Cambalec, en l'an du rat, le sisiesme mois, le tiers jour de la lunison. » — Fol. 134. « C'est la teneur des lettres et de la responce que ly pape renvoya à ces principaux amis demourans en Cambanlech dessoubz l'empereur desus dit. — Donné en Avignon, le XIIj^e jour de juing, le ve année de nostre regnacion de nostre pappat. Explicit, etc. » — (Planches 114-116)[2].

1. Voir Canisius, *Antiquæ lectiones* (1604), t. V, p. 95-142 : éd. Basnage (1725), t. IV, p. 332-357.

2. Publiées par E. Jacquet, dans le *Nouveau Journal Asiatique* (1831),

Digitized by Google

3. — Fol 136 v°. « Cy commence le livre de l'estat du grant Caan. — Cy commence de l'estat et de la gouvernance du grant Kaan de Cathay, souverain empereur des Tartres, et de la disposicion de son empire, et de ses autres princes, intrepreté par un arcevesque, que ont dist l'arcevesque Saltensis, au commant du pappe Jehan XXIIe de ce nom ; translaté de latin en françois par frere Jehan Le Lonc d'Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer. » — Fol. 140. « Explicit de la gouvernance et de l'estat du grant Kaan, souverain empereur des Tartars. » — (Pl. 117-120)[1].

IV. — Fol. 141. « Cy commence le livre mesire Guillaume de Mandeville. — Comment mesire Guillaume de Mandeville s'en ala oultre mer. » — Fol. 225 v°. « Explicit. » — (Planches 121-194)[2].

V. — Fol. 226. « Cy commence le livre de frere Hayton. — Cy commence le livre frere Jehan Hayton, de l'ordre de Premonstré, cousin germain du roy d'Armenie, qui parle des merveilles des xiiij. royaulmes d'Aise. » — Fol. 267. « Cy fine le livre des hystoires des parties d'Orient, compilé par religieux homme frere Hayton, frere de l'ordre de

t. VII, p. 417-426 ; et par Louis de Backer, *l'Extrême-Orient au moyen-âge* (Paris, 1877, in-8°), p. 347-356.

1. Publié par L. de Backer, *op. cit.*, p. 335-346.

2. Publié, avec d'excellentes notes, par M. G. F. Warner, pour le Roxburghe Club, *The Buke of John de Maundeuill*, ...edited together with the french text, notes, and introduction (Westminster, 1889, gr. in-4°).

Digitized by Google

Premonstré, jadis seigneur de Core, cousin germain du roy d'Armenye, sur le passaige de la Terre sainte, par le commandement du souverain pere nostre seigneur l'apostole Clement Quint, en la cité de Poytiers. Lequel livre je Nicole Falcon escrips premierement en françois. si comme le dit frere Hayton le ditoit de sa bouche, sans note ne exemplaire, et de romans le translatay en latin, en l'an nostre Seigneur M. CCC. sept, ou mois d'aoust. Deo gracias. » — (Planches 195-237)[1].

VI. — Fol. 268. « Ci commence le livre de frere Bicul, de l'ordre des Freres Prescheurs. — Ci commence le itineraire de la peregrinacion et du voiage que fist ung bon preudomme des Freres Precheurs, qui ot nom frere Bicul, qui par le commant du saint Pere ala oultre mer pour prechier aux mescreans la foy de Dieu. Et sont en ce traitié par ordonnance contenu lez royaumes, païs et provinces, les manierez diverses des gens, lez loys, lez sectes, lez creances, les heresies et lez merveillez, que li dis freres trouva et vit es partiez de Orient. Et fist ce livre en latin, afin que ceulx qui vouldront en ce pays aler pour la foy de Dieu essaussier, puissent par cest livre savoir quelle chose leur a mestier et en quel lieu et en quel maniere il pourroient prouffiter. Et fu ce livre translatés de latin en françoys en l'an de grace mil CCCLI., fait et compilé par frere Jehan Le Long d'Ippre,

1. Publié dans le *Recueil des historiens des Croisades, Historiens arméniens* (1906), t. II, p. 113-362.

Digitized by Google

moine de l'evesque de Taroenne. » — Fol. 299 v°. « Explicit le ytineraire de la peregrinacion frere Riculd, de l'ord[r]e des Freres Precheurs, et sont en ce livre contenu par sobriesce les royaumes et les gens, lez provinces, lez loys, lez sectes, lez heresies, les monstres et les merveilles que li dis freres trouva ès parties d'Orient. Et fu cilz livres translatés de latin en françoys par frere Jehan de Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Omer, en l'an mil ccc. li. accomplis. » — (Planches 238-265)[1].

1. Publié par L. de Backer, *l'Extrême-Orient au moyen-âge* (Paris, 1877, in-8°), p. 256-334.

Digitized by Google

NOTICE DES PLANCHES

DU TOME Ier

I

MARCO POLO

Planches 1-84

1 (fol. 1). — « Comment les II. freres se partirent de Constantinople pour cerchier du monde. »

Nicolas et Matthieu Paul prennent congé de Baudouin II de Courtenay, empereur de Constantinople.

2 (fol. 2). — « Cy après parle comment les deux freres passerent un desert et vindrent en la cité de Bacara. »

Désert de Kara-koum et arrivée à Bokhârâ.

3 (fol. 2 v°). — « Comment les II. freres vindrent au grant Kaan. »

Khoubilaï-Khaân, fils de Toulouï et petit-fils de Dchinghis-Khaân, empereur de la Chine septentrionale.

Digitized by Google

4 (fol. 3). — « Cy après parle comment le grant Kaan envoya les II. freres par ses messaiges au Pappe. »

5 (fol. 3 v°). — « Comment le grant Kaan leur donna la table d'or de son commandement. »

6 (fol. 4). — « Comment les deux freres se partirent de Venisse et menerent avec eulx Marc, le filz de messire Nicolas, pour mener avec eulx au grant Kaan. »

7 (fol. 4 v°). — « Comment les II. freres vindrent à l'Apostolle. »

Le pape Grégoire X.

8 (fol. 5). — « Comment messire Nicolas, et messire Maffe Pol et Marc alerent devant le grant Kaan. »

9 (fol. 6). — « Comment messire Nicolas, et messire Maffe et Marc demanderent congié au seigneur. »

10 (fol. 7). — « Cy dist le commencement premierement de la petite Hermenie. »

Commerce de la petite Arménie.

11 (fol. 8). — « Cy après dist de Jorganie et de leurs roys. »

Le roi David et le couvent de Saint-Léonard, en Géorgie.

12 (fol. 9). — « De la noblesce de la cité de Baudas, et de l'estat et du siege du calife. »

Le calife de Bagdad, enfermé dans son trésor, y meurt de faim.

13 (fol. 10). — « Cy dit du commandement que le kalipphe fist aux Crestiens. »

Le calife ordonne aux Chrétiens de faire remuer la montagne.

Digitized by Google

14 (fol. 10 v°). — « D'un beau miracle que nostre Sires fist pour l'amour des Crestiens, et comment la montaigne se remua ou nom de Dieu. »

15 (fol. 11 v°). — « De la cité de Saba, où sont ensevelis les troïs [rois] de Couloigne. »

16 (fol. 12). — « Comment les III. roys gitterent la pierre ou puis. »

Les trois rois adorent le feu.

17 (fol. 12 v°). — « Des huit royaumes de Perse et des nomz d'iceulz. »

Chevaux de Perse.

18 (fol. 13 v°). — « Cy dist d'une cité qui a nom Camadi et de la ruine d'icelle. »

Yacks, ou bœufs du Kirman, en Perse.

19 (fol. 14 v°). — « Du plain pain de Formose et de la valée doubteuse. »

Arrivée d'un bateau de l'Inde à Hormouz.

20 (fol. 15 v°). — « Cy devise Marc Pol la nature de celui païs et des merveilles qui y sont. »

21 (fol. 16 v°). — « Cy devise du Viel de la Montaigne et de son estat. »

Paradis ou jardin du Vieux de la Montagne.

22 (fol. 17). — « Comment le Viel fait par ses hasisins. »

Palais du Vieux de la Montagne, qui fait prendre un breuvage à ses assassins.

Digitized by Google

23 (fol. 18). — « Cy après dist des montaignes qui sont de sel. »

Chasse aux porc-épics à Badakhchân.

24 (fol. 18 v°). — « Cy devise de la province de Balaciam. »

Recherche des rubis à Badakhchân.

25 (fol. 19 v°). — « Cy après devise de la province de Chesumur. »

Le roi de Cachemire rend la justice.

26 (fol. 20 v°). — « Cy après devise du royaume de Castar. »

Baptême de Dchagataï, à Samarcande.

27 (fol. 21 v°). — « Cy dist de la province de Siarciam. »

Campement des habitants de Kharachar et de leurs troupeaux.

28 (fol. 22 v°). — « Cy après devise de la grant province de Tangat. »

Coutumes idolâtres des habitants du Tangkout.

29 (fol. 23). — [Funérailles dans la province de Tangkout.]

30 (fol. 24). — « Cy après dist de la province de Chingnytalas. »

Salamandre, ou amiante incombustible de la province de Saïyin-tala.

31 (fol. 25 v°). — « Cy dist de Cinguis Kaan, qui fu le premier kaan des Tartars. »

Couronnement de Dchinghis-Khaân.

Digitized by Google

32 (fol. 26). — « Comment Cinguius fist semondre sa gent pour aler sur prestre Jehan. »

33 (fol. 27). — « Cy devise de la bataille de Cinguis Kaan et de prestre Jehan. »
Mort de Dchinghis-Khaân.

34 (fol. 28). — « Cy dist du dieu des Tartars. »

35 (fol. 29 v°). — « Cy dist du royaume de Erguiul. »
Monstres du pays des Merkites (Sibérie) ; tradition empruntée à Hérodote et Pline.

36 (fol. 30 v°). — « Cy devise de la province de Tanduc. »
Bœufs de la province de Tà-thoûng.

37 (fol. 31 v°). — « Cy parle de la cité de Cyandu. »
Chasse du grand Khan au faucon et au guépard.

38 (fol. 33). — « Cy devise de la grant bataille que fist le grant Kaan contre Nayam, son oncle, pour entrer en seigneurie, sy comme il devoit. »

39 (fol. 34). — « Cy commence de la bataille au grant Kaan à Nayam le traitre. »
L'armée du grand Khan surprend Naian sous sa tente.

40 (fol. 36). — « Cy devise de la façon au grant Kaan. »
Les quatre femmes du grand Khan et leur fils.

41 (fol. 37). — « Cy devise du palays du grant Kaan. »

42 (fol. 38). — « Cy dist du palays du filz au grant Kaan. »
Ville de Cathay (Péking).

Digitized by Google

43 (fol. 39). — « Comment le grant Kaan se fait garder à XII^{m} hommes à cheval, que on appelle questian. »

Repas du grand Khan.

44 (fol. 40). — « Cy devise de la grant feste que le grant Kaan fait chascun an de sa nativité. »

Le grand Khan adore les idoles.

45 (fol. 41). — « Cy devise de XII. mille barons, qui ont robes d'or du seigneur à ces grans festes, XIII. paire chascun. »

Retour des barons de la cour du grand Khan.

46 (fol. 42). — « Cy devise des lyons, des lupars et des loups affaittiés pour chacier. »

Lions, léopards et loups-cerviers dressés pour les chasses du grand Khan.

47 (fol. 42 v°). — « Comment le grant Kaan vault en trace. »

Le grand Khan en voyage chasse au gerfaut.

48 (fol. 44). — « Comment le grant Kaan tient grant court, quant il est retournez d'oiseler et fait moultgrant feste. »

49 (fol. 45). — « Comment le grant Kaan fait despendre pour monnoye escorce d'arbres, qui semblent chartretes par tout son pays. »

50 (fol. 46 v°). — « Comment de Cambaluc se partent ses messagiers et courssiers et vont par maintes terres et provinces. »

51 (fol. 47 v°). — « Comment le grant Kaan fait planter arbres par les voyes. »

Digitized by Google

52 (fol. 49). — « Cy commence de la province de Catay et du flun de Pulisangin. »

Pont sur le Lou-kéou.

53 (fol. 50). — « Cy dist du chastel de Catay. »

Le roi Dor garde les troupeaux du prêtre Jean.

54 (fol. 51). — « Cy dist du grand flun de Caramoram et de la grant cité de Casiauf. »

Le fleuve Jaune et la ville commerçante de Hô-tchoûng-fou.

55 (fol. 52 v°). — « Cy dist de la province de Tebet. »

Les jeunes filles du Thibet.

56 (fol. 54). — « Cy dist de la province de Gaindu. »

Pêcheurs de perles de la province de Gaindu.

57 (fol. 55 v°). — « Cy dist encore de la province de Carajan. »

Dragons fabuleux de Carajan (Ta-li-fou).

58 (fol. 58). — « Cy dist de la bataille qui fu entre l'ost et le mareschal au grant Kaan et le roy de Mien. »

59 (fol. 59). — « Comment l'en descent grant valée. »

Chasse aux éléphants et licornes dans la forêt de Mien (Birmanie).

60 (fol. 59 v°). — « Cy dist de la ditte cité de Damien, qui a deux tours, l'une d'or et l'autre d'argent. »

Animaux sauvages de la forêt de Mien (Birmanie).

61 (fol. 61). — « Cy devise de la province de Tholomain. »

Chiens accouplés pour la chasse au lion dans la province de de Koueï-tcheou.

Digitized by Google

62 (fol. 62 v°). — « Cy devise de la noble cité de Singuymatu. »

Retour de chasse à Tshi-ning-tcheou.

63 (fol. 64). — « Comment le grant Kaan conquesta la province de Mangy. »

La reine de Manzi (Chine méridionale) se rend à Bayan (Peyên), capitaine du grand Khan.

64 (fol. 67). — « Cy devise de la très noble cité de Quinsay, qui est chief de la contrée de Mangy. »

Ville de Hang-tchêou-fou, ou Ling-ngan.

65 (fol. 69). — « Cy devise de la grant rente que le grant Kaan a chascun an de la ditte noble cité de Quinsay et des ces appertenances. »

66 (fol. 71). — « Cy commence des merveilles qui sont en Inde. »

Merveilles de l'Inde apportées au grand Khan.

67 (fol. 72). — « Comment les hommes du grant Kaan, qui estoient en l'isle, pristrent la cité de leurs ennemis. »

Expédition contre l'île de Chipangu, ou Sypangu (Japon).

68 (fol. 73 v°). — « Cy dist de la grant isle de Janna. »

Les soldats du grand Khan ne peuvent aborder à Java.

69 (fol. 74 v°). — « Cy dist de la meneur isle de Janna. »

Anthropophages et idolâtres de Sumatra.

Digitized by Google

70 (fol. 76 v°). — « Cy dist de l'isle de Seilan. «
Hommes à tête de chien de l'île d'Agaman (Andaman), dans le golfe du Bengale.

71 (fol. 78). — « Cy devise de la grant province de Maabar, que l'en appelle l'Inde greingneur, et si est de la terre ferme. »
Le roi et les habitants du Maabar (Côte de Coromandel).

72 (fol. 80). — [Danse des servantes ou esclaves des Dieux.]

73 (fol. 82). — « Cy devise du royaume de Mutfili. »
La reine de Masulipatâm ou de Golconde ; la recherche des diamants et les dragons dans la vallée.

74 (fol. 83). — « Cy devise de la province de Lax, dont les Abramains sont. »
Marchands brahmines du pays de Lar.

75 (fol. 84). — « Cy devise de la cité de Cail. »
Récolte du poivre dans le sud de l'Inde.

76 (fol. 85). — « Cy devise du royaume de Ely. »
Animaux sauvages du royaume d'Ely (Côte de Malabar).

77 (fol. 86 v°).— « Cy devise du royaume de Cambaet. »
Commerce du golfe de Cambaye.

78 (fol. 87). — « Cy dist des deux isles, qui sont appellez l'une masle, l'autre femelle, pour ce que en l'une ne demeure que femmes et en l'autre que hommes, si que pour ce ont il ainsi à nom. »
Iles sur la côte sud de l'Arabie.

Digitized by Google

79 (fol. 88). — « Cy dist de l'isle de Madeisgascar. »
« Rocs », ou griffons de Madagascar.

80 (fol. 89 v°). — « De la grant province d'Albasie, qui est moyenne Inde. »
Combat du roi d'Abyssinie et du soudan d'Aden.

81 (fol. 91). — « Cy devise de la province d'Aden. »
Animaux ichthyophages de Calatu, dans le golfe d'Hormouz.

82 (fol. 92). — « Cy dist du golf de Calatu et de la cité aussy de Calatu. »
Chevaux arabes vendus à des marchands de l'Inde.

83 (fol. 93 v°). — « Cy dist de pluseurs batailles que fist le roy Caïdu contre les ost du grant Kaan. »
Guerre de Khaïdou, roi du Turquestan, contre le grand Khan.

84 (fol. 95 v°). — « Cy dist comment Abaga envoya son filz en ost contre le roy Caidu. »
Lutte de la fille du roi Khaïdou avec ses prétendants.

II

ODORIC DE PORDENONE

Planches 85-101.

85 (fol. 97). — « Cy commence le chemin de la peregrinacion et du voyaige que fist un bon homme de l'ordre

Digitized by Google

des Freres Meneurs, nommé frere Odoric de Fore Julii, né de une terre que on appelle Port de Venisse, qui, par le commant du pappe, ala oultre mer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu... Et fu ce livre fait en latin par ce frere devant nommé en l'an de grace mil ccc, xxx., parfais le xiiij^{e} jour de janvier... »

Odoric de Pordenone et son compagnon, Jacques d'Irlande, prennent congé du pape Jean XXII.

86 (fol. 98 v°). — « De Caldée. »

Hommes habillés en femmes et femmes en hommes, à Hormouz.

87 (fol. 102). — « De la haulte Inde et de une cité qui a nom Orenes. »

Odoric et son compagnon recueillent à Supéra les reliques de missionnaires franciscains, martyrisés dans l'Inde.

88 (fol. 103). — « Du royaume de Mobarum. »

Idolâtres de la côte de Malabar adorant une idole d'or dans l'église de saint Thomas.

89 (fol. 104). — « De l'isle Lamory. »

Habitants nus de l'île de Sumatra.

90 (fol. 105). — « De l'isle et du royaume de Natem, autres dient Panthen. »

Récolte du vin des palmiers, ou arbre à pain de Bornéo.

91 (fol. 105 v°). — « Du royaume de Campe. »

Abondance du poisson dans le royaume de Tchampa (Indo-Chine).

Digitized by Google

92 (fol. 106). — « De la isle Bacumeran, autres dient Nichomeran. »

Indigènes soi-disant cynocéphales des îles Nicobar.

93 (fol. 106 v°). — « De la province de Sillan, autres dient Silan. »

Recherche des pierres précieuses à Ceylan, près de la montagne où Adam et Eve pleurent leurs péchés.

94 (fol. 107). — « De la isle de Dondiin. »

Anthropophages des îles Andaman.

95 (fol. 108). — « De la cité de Cartan, autres dient Catan. »

Idolâtres de Zaïtoûn, en Chine, et coqs à duvet.

96 (fol. 108 v°). — « De la grande cité de Casaie, autres dient Catusaie. »

Plongeurs pêchant à la main en hiver le poisson dans les mers de Chine.

97 (fol. 109 v°). — « Des pumeaux des gens prestre Jehan, si comme nous disons. »

Animaux à face humaine dans un couvent bouddhiste à Hang-tcheou.

98 (fol. 110 v°). — « De Lanterny, la cité de Cayto, et aucunes autres. »

Péking, ancienne ville des Kin et ville mongole.

99 (fol. 113). — « Du royaume de Cadili, alias Caloy. »

Odoric reçu par les Frères Mineurs de Péking.

Digitized by Google

100 (fol. 114). — « De celui qui se fait paistre aux pucelles. »

Au pays de Mantseu (Chine méridionale).

101 (fol. 115). — « Une grande merveille de la valée d'enfer et perilleuse. »

Désert et montagnes du Khoraçan.

III

GUILLAUME DE BOLDENSELE ET JEAN DE COR

Planches 102-120

102 (fol. 116). — « Cy commence un traité de l'estat de la Terre sainte, et ossy en partie de la terre d'Egippte; et fu fait à la requeste de très reverent seigneur monseigneur Talairant de Pierregort, cardinal au titelle Saint Pierre ad Vincula, par noble homme monseigneur Guillaume de Bouldeselle, en l'an de grace mil trois cens et xxxvi; et fut translatez par frere Jehan Le Lonc, dit et né de Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer, en l'an de grace mil trois cens cinquante et i. »

Le cardinal Talerand de Périgord, évêque d'Auxerre, reçoit de Guillaume de Boldensele le traité de la Terre sainte.

103 (fol. 117). — « Le premier chappitre de mon voyage

Digitized by Google

vers Surie, dont la sainte Terre est un percel, c'est à dire une partie. »

Statue équestre de Justinien à Sainte-Sophie de Constantinople.

104 (fol. 118 v°). — « De Surie et des citez qui sont sur la mer jusques au desert, qui depart Surie de Egipte et des merveilles de celuy païs. »

La ville de Tyr. Fontaine de Salomon, près de laquelle la Chananéenne demanda au Christ la guérison de sa fille.

105 (fol. 119 v°). — « De Egipte, et du desert qui depart Egipte et Sirie. »

La ville du Caire et le soudan d'Egypte.

106 (fol. 122). — « De mon voyage vers le mont de Sygnay, de Arabe et des sains Lieux jusque à la Terre sainte. »

Le couvent de Sainte Catherine au Mont Sinaï ; le Seigneur apparaît à Moïse.

107 (fol. 124). — « Du commencement de la Terre sainte vers Arrabe et des sains Lieux jusques en Jherusalem. »

Abraham et les trois anges. La vallée de Mambré et les tombeaux des trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob.

108 (fol. 125). — « De la cité de Jherusalem et des sains Lieux qui y sont, le temple Nostre Seigneur et plusieurs autres. »

Jérusalem et le Saint Sépulcre.

109 (fol. 126). — « Du mont de Calvaire et du saint Sepulcre, et de l'eglise du Saint Sepulcre. »

Le Christ entre les deux larrons sur le mont Calvaire.

Digitized by Google

110 (fol. 128). — « Des sains Lieux, qui sont entre Jherusalem et le fleuve Jordain. »

Visitation de la Vierge par sainte Elisabeth. Jardin des Oliviers avec le Christ enfant, au milieu des anges.

111 (fol. 129 v°). — « Du fleuve de Jordane et des sains Lieux jusques en Galilée, et aussi de la mer de Tyberiadis. »

Les pélerins se baignent dans le Jourdain.

112 (fol. 131 v°). — « De la cité de Damas et de ses marches, du mont Libanus et de la fin de nostre pelerignage. »

Ville de Damas et conversion de saint Paul.

113 (fol. 132 v°). — « C'est la coppie des lettres que ly empereres souverains des Tartars, le grant Kaan de Katay, envoya au pappe Benoit, le xij^e de ce nom, en l'an de grace mil trois cens xxxviij, environ la Pentecouste... »

Le grand Khan dicte une lettre au pape Benoît XII (1338).

114 (fol. 133). — « C'est la teneur des lettres envoyés au pappe Benoit sus dit des Alans crestiens, demourans en Cambalech soubs le dit empereur, au temps que dessus est dit, et translatez en la maniere que dit est. »

Benoît XII et les messagers du grand Khan.

115 (fol. 134). — [L'année où fut écrite cette lettre reçoit le nom du *rat*, premier animal vu par le grand Khan, le premier jour de l'an.]

Le grand Khan et ses messagers.

Digitized by Google

116 (fol. 134 v°). — « C'est la teneur des lettres et de la responce que ly pape renvoya à ces principaux amis demourans en Cambanlech dessoubz l'empereur desus dit. »

Benoît XII et les messagers du grand Khan.

117 (fol. 136 v°). — « Cy commence de l'estat et de la gouvernance du grant Kaan de Cathay, souverain empereur des Tartres, et de la disposicion de son empire et de ses autres princes, intrepreté par un arcevesque, que on dist l'arcevesque Saltensis, au commant du pappe Jehan XXIIe de ce nom, translaté de latin en françois par frere Jehan Lelonc d'Yppre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer. »

Repas du grand Khan.

118 (fol. 137 v°). — [Distribution de blé en temps de famine et aumônes du grand Khan.]

119 (fol. 139). — « De la monnoie qui cuert par tout ce royaume. »

Commerce des grains et des draps de soie et d'or.

120 (fol. 139 v°). — « De la maniere comment ilz ensevelissent les mors. »

Images conservées dans les maisons et honorées au jour anniversaire de la naissance des défunts.

Digitized by Google

A

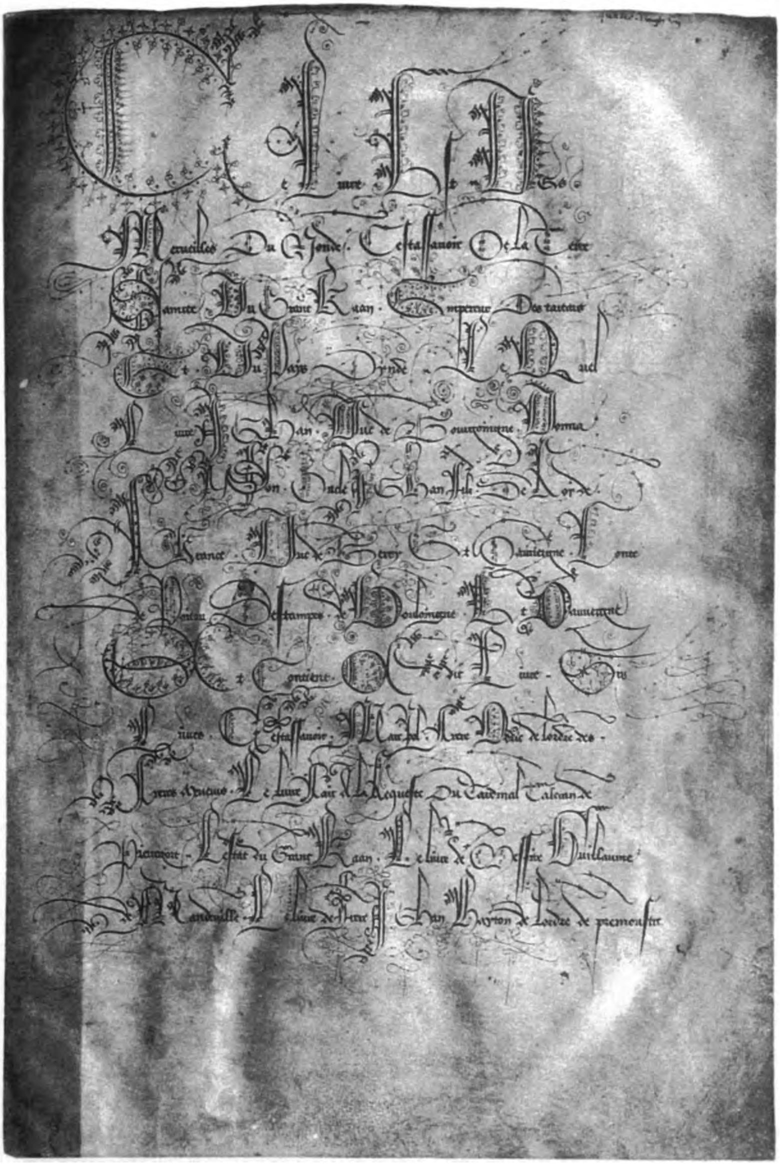
Ce liure est des
Merueilles du monde. Cestassauoir de la terre
Saincte du grant kaan. Empereur des tartars
Et du pays dynde. Le quel
Liure Jehan duc de bourgoingne donna
A son oncle Jehan filz de roy de
France duc de berry et dauuergne. Conte
De poitou destampes de boulongne et dauuergne
Et contient ce dit liure. Six
Liures. Cestassauoir. Marc pol. Frere odric de lordre des
Freres meneurs. Le liure fait a la requeste du cardinal talairan de
Pierregort. Lestat du grant kaan. Le liure de messire Guillaume
Mandeuille. Le liure de frere Jehan hayton de lordre de premonstre

Digitized by Google

Digitized by Google

B

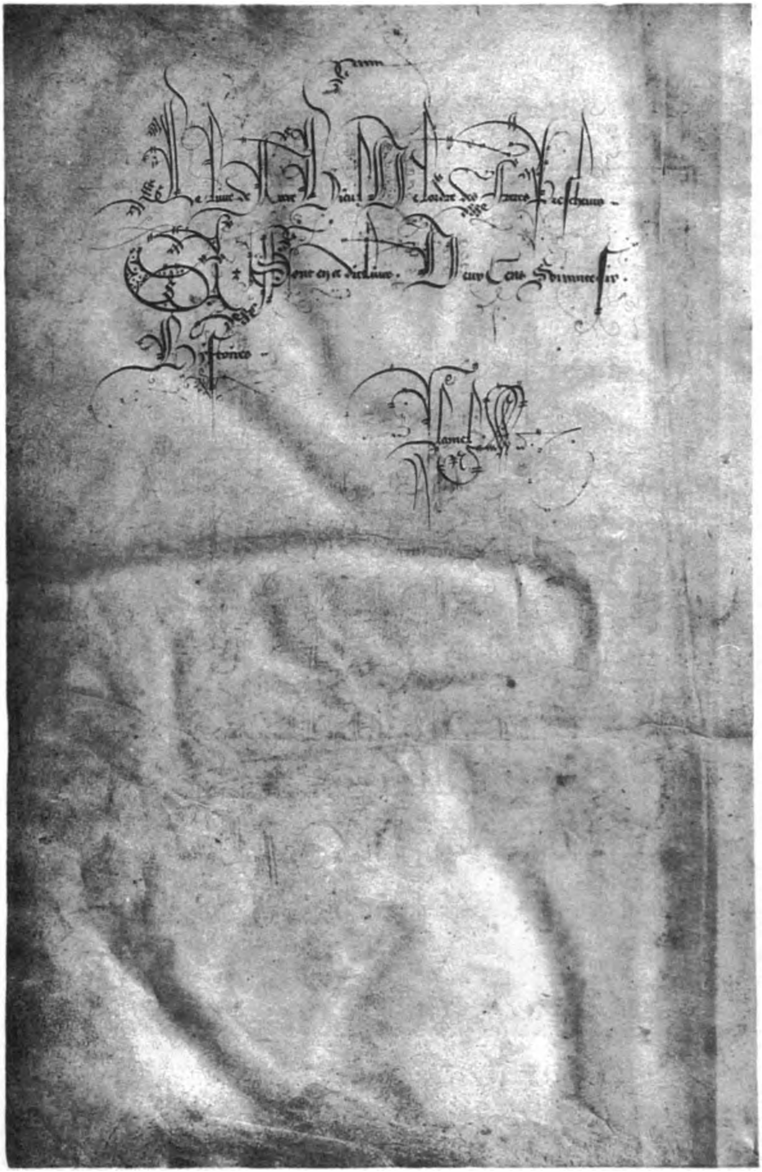

Digitized by Google

Digitized by Google

2

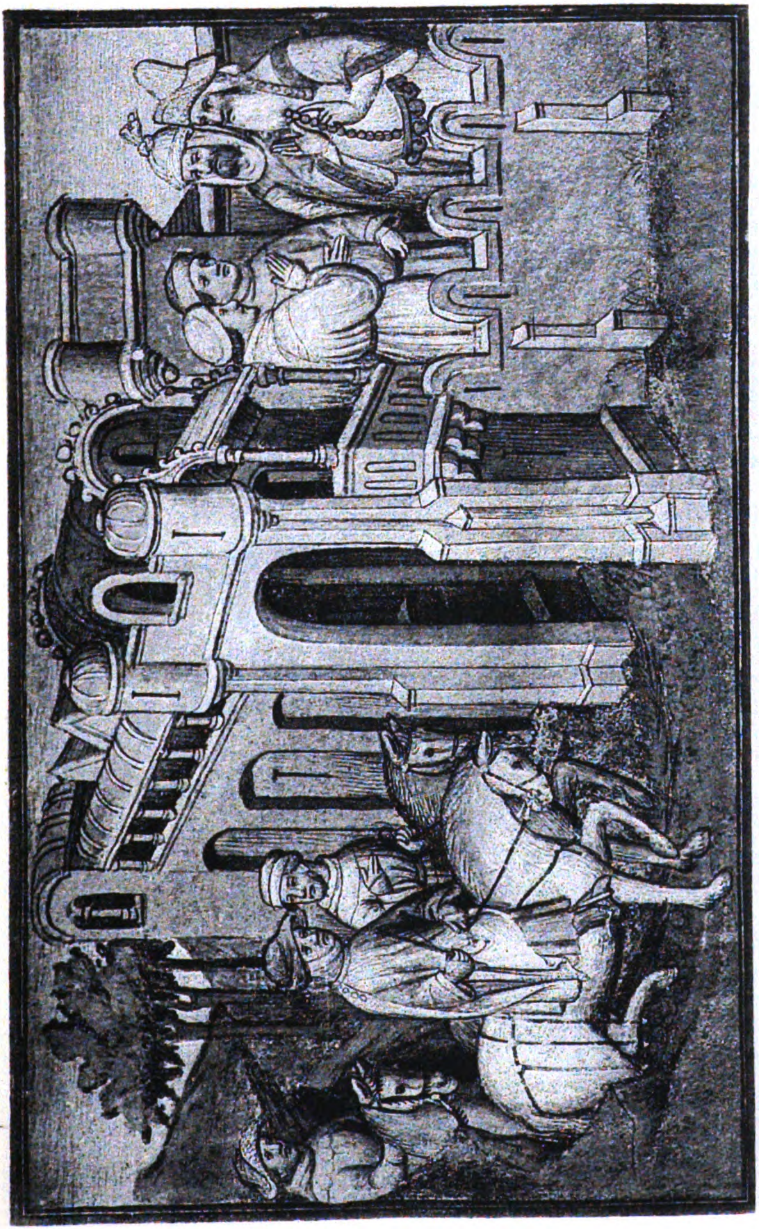

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

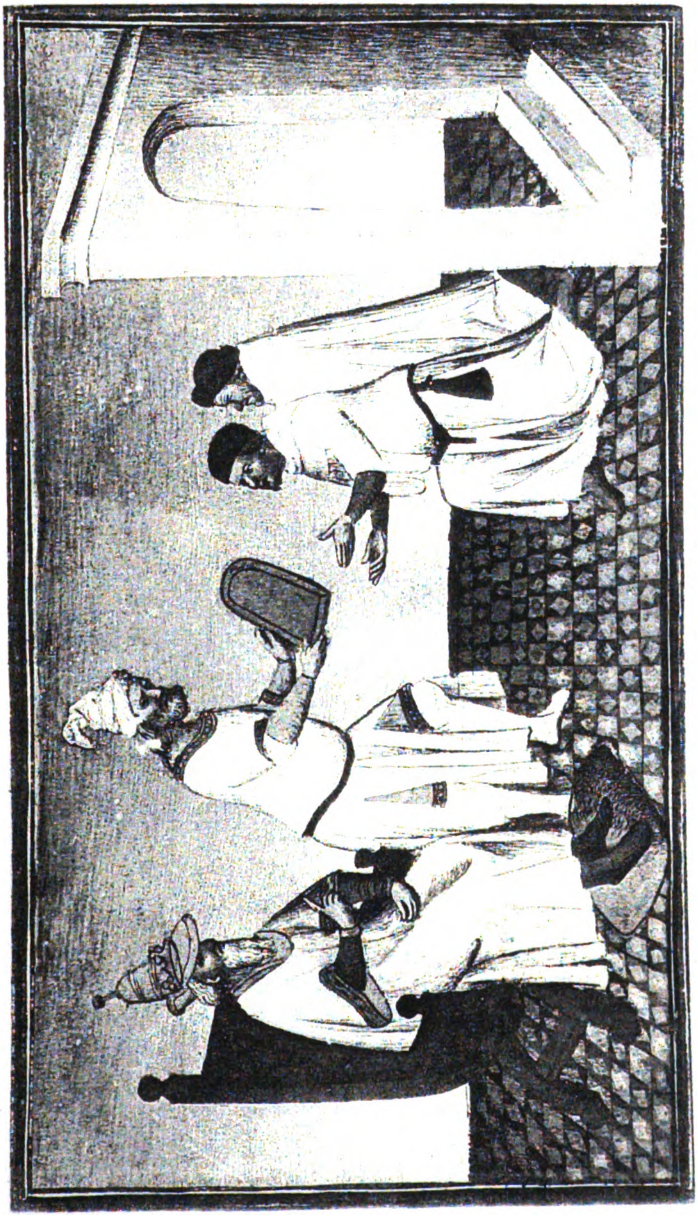

Digitized by Google

Digitized by Google

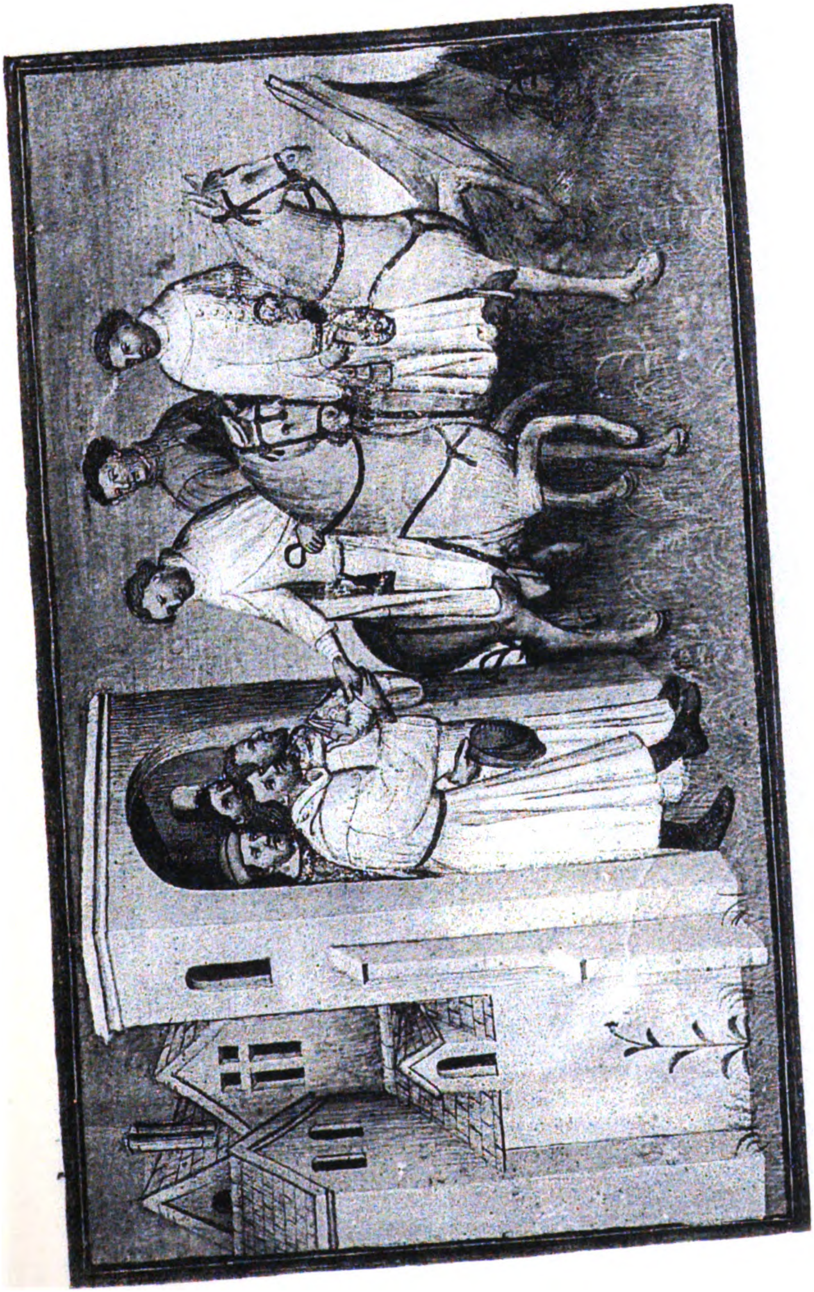

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

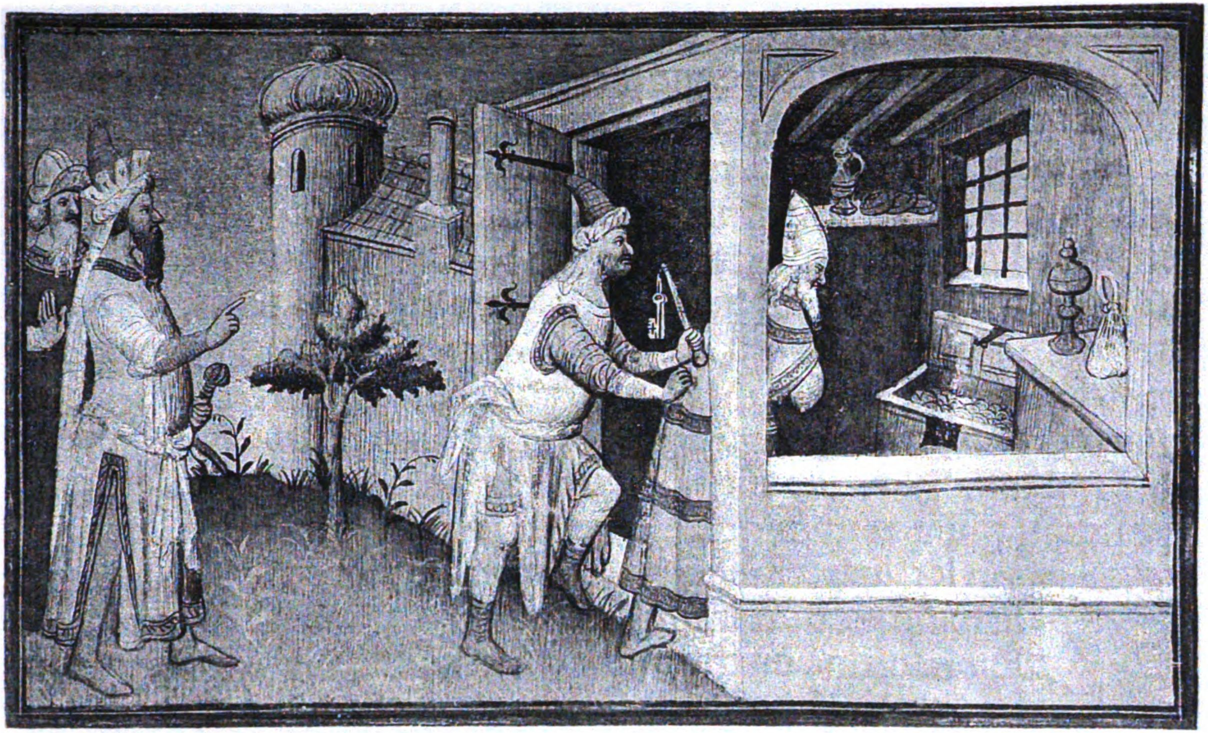

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

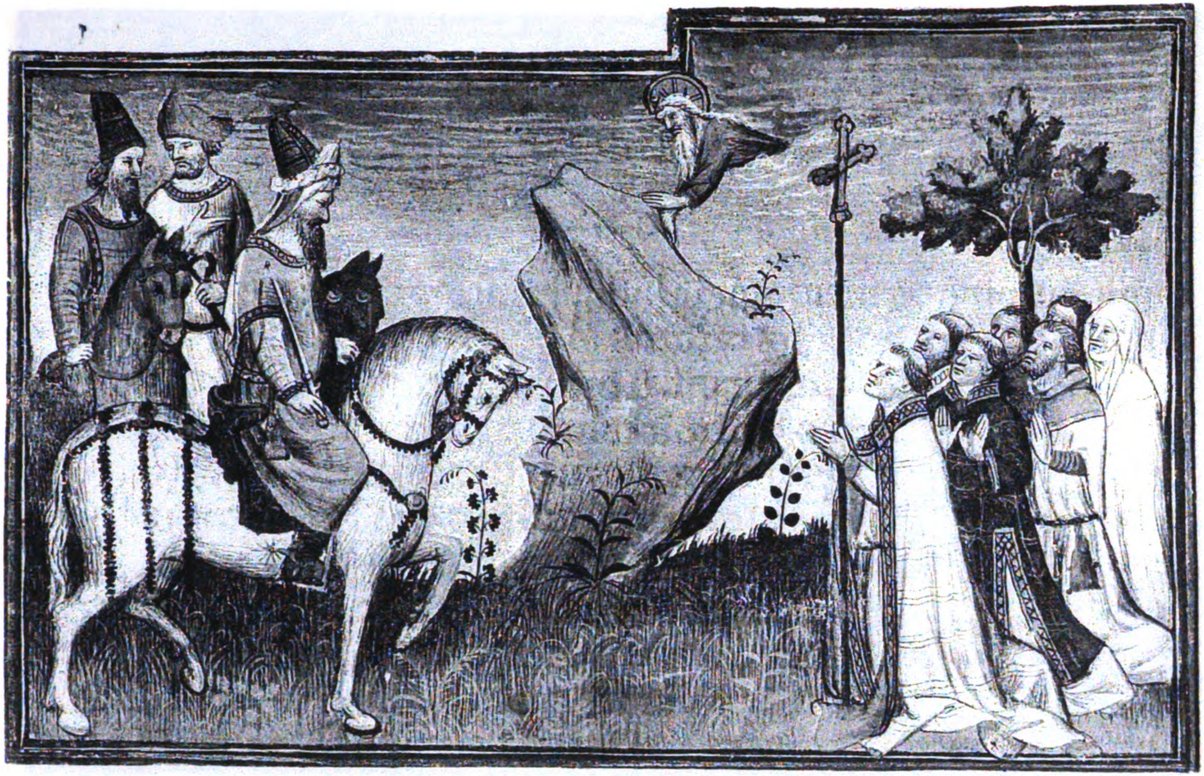

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

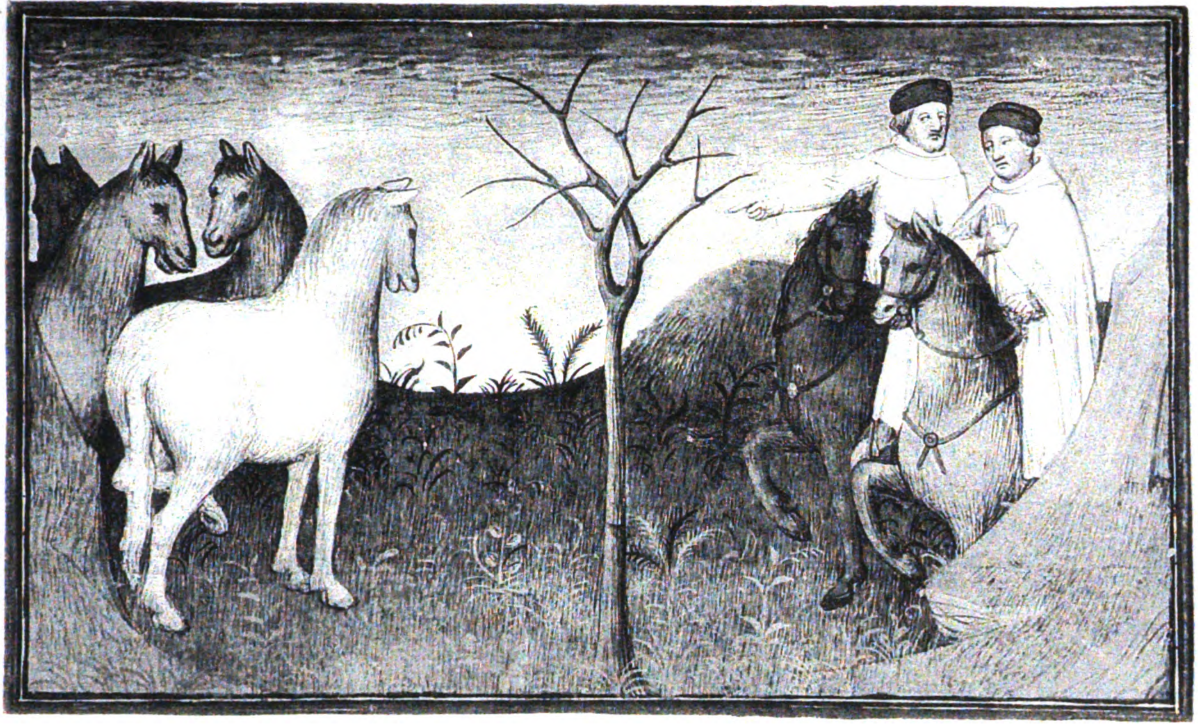

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

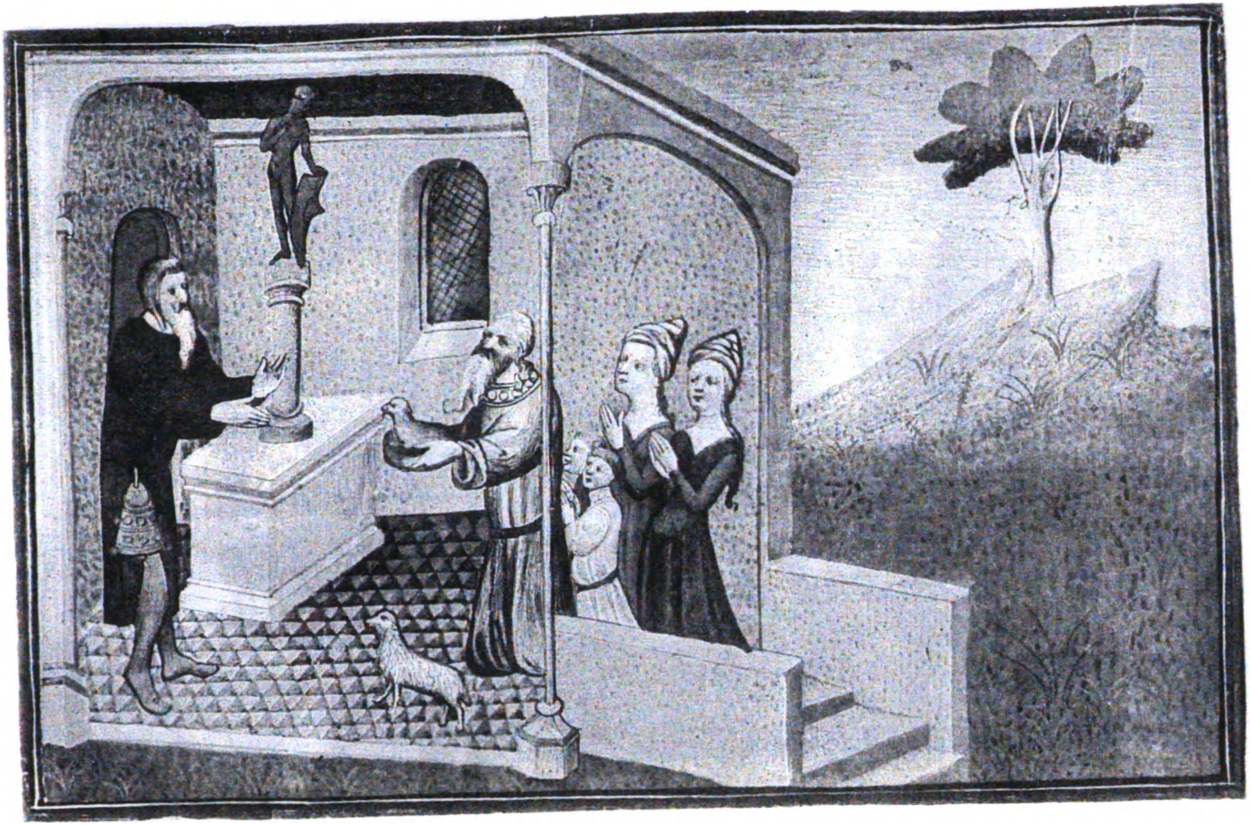

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

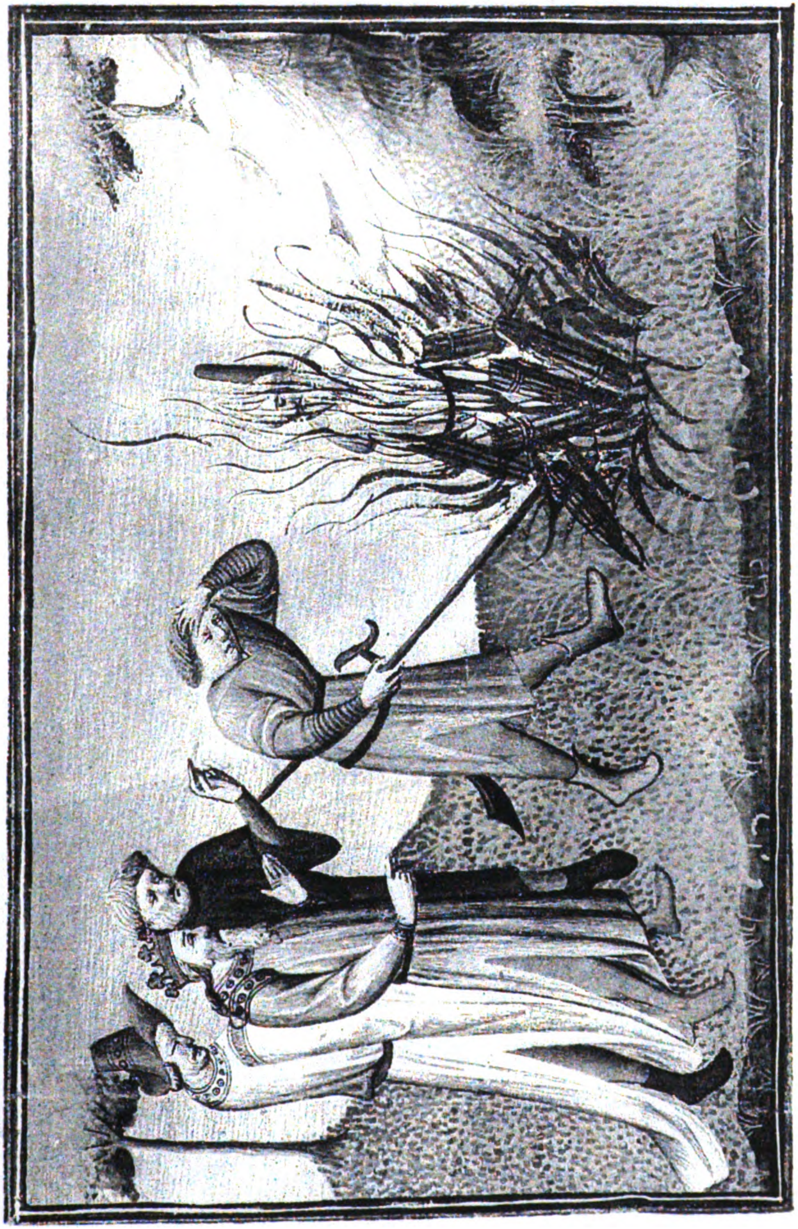

Digitized by Google

Digitized by Google

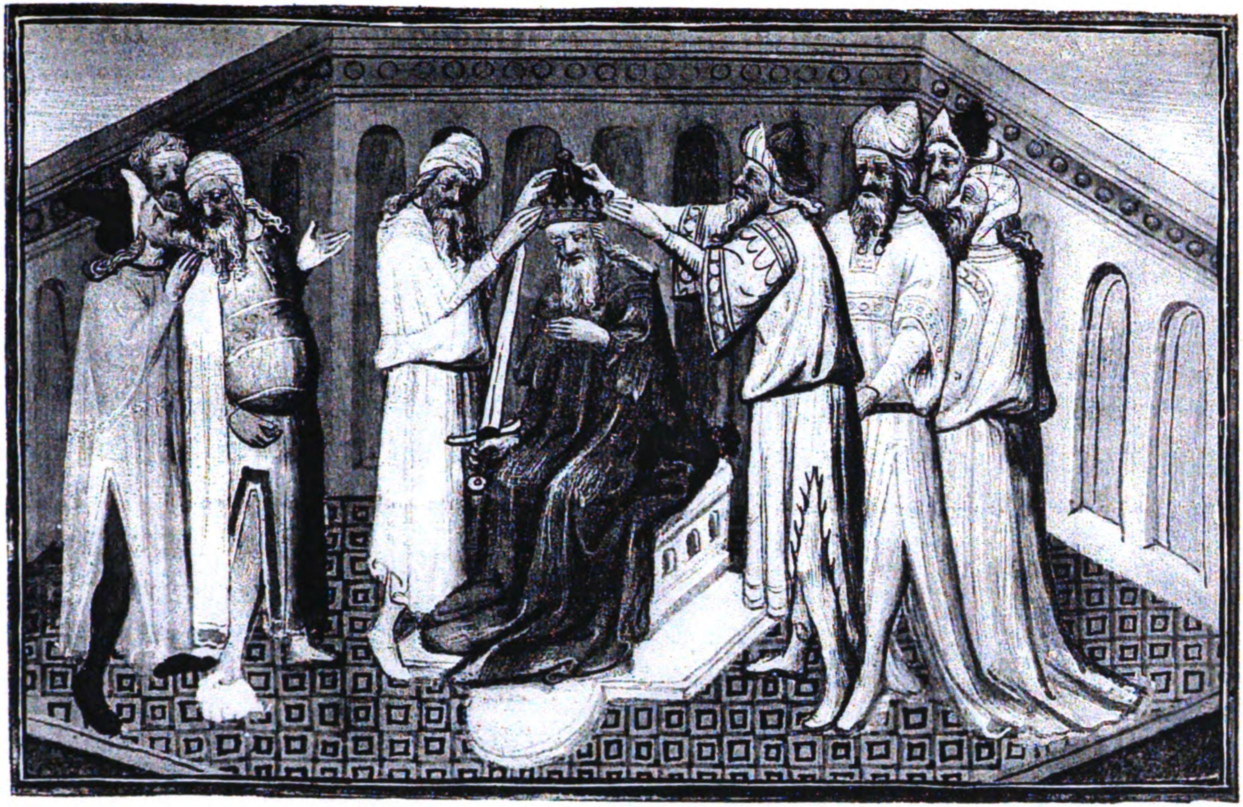

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

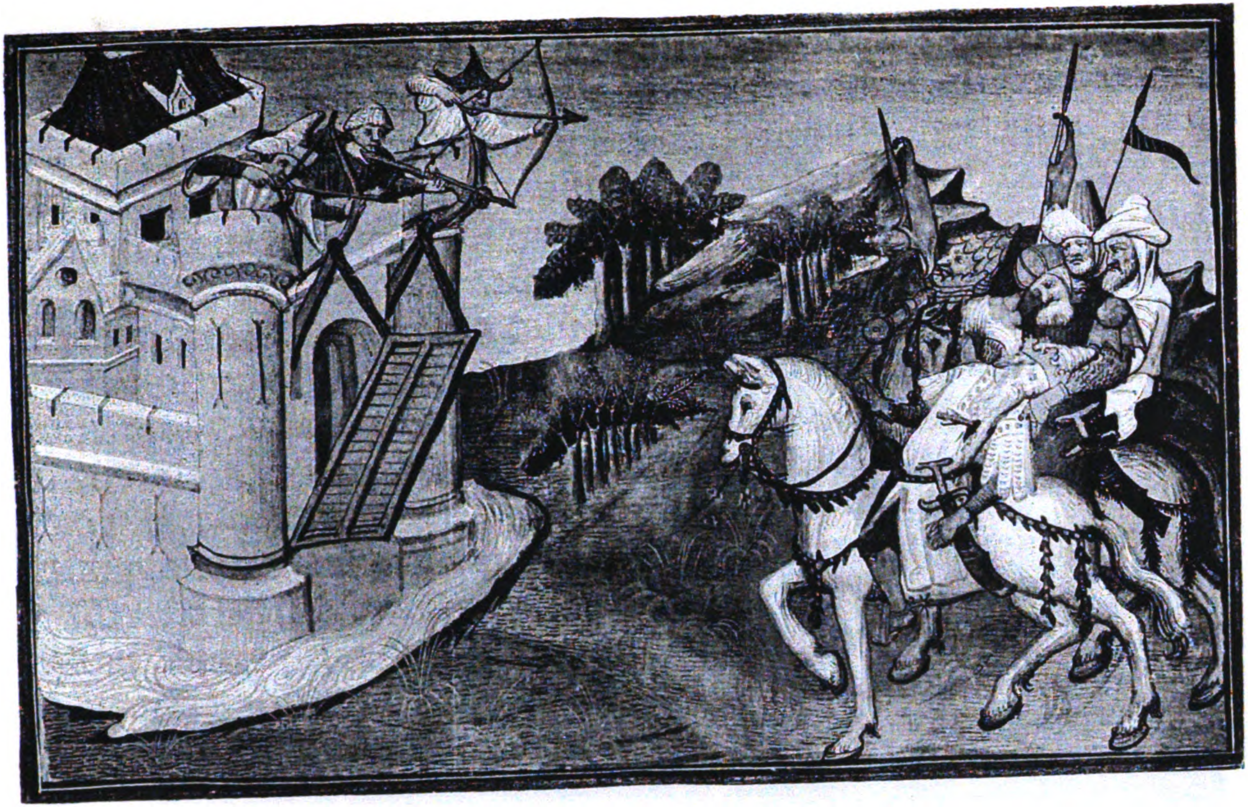

Digitized by Google

Digitized by Google

35

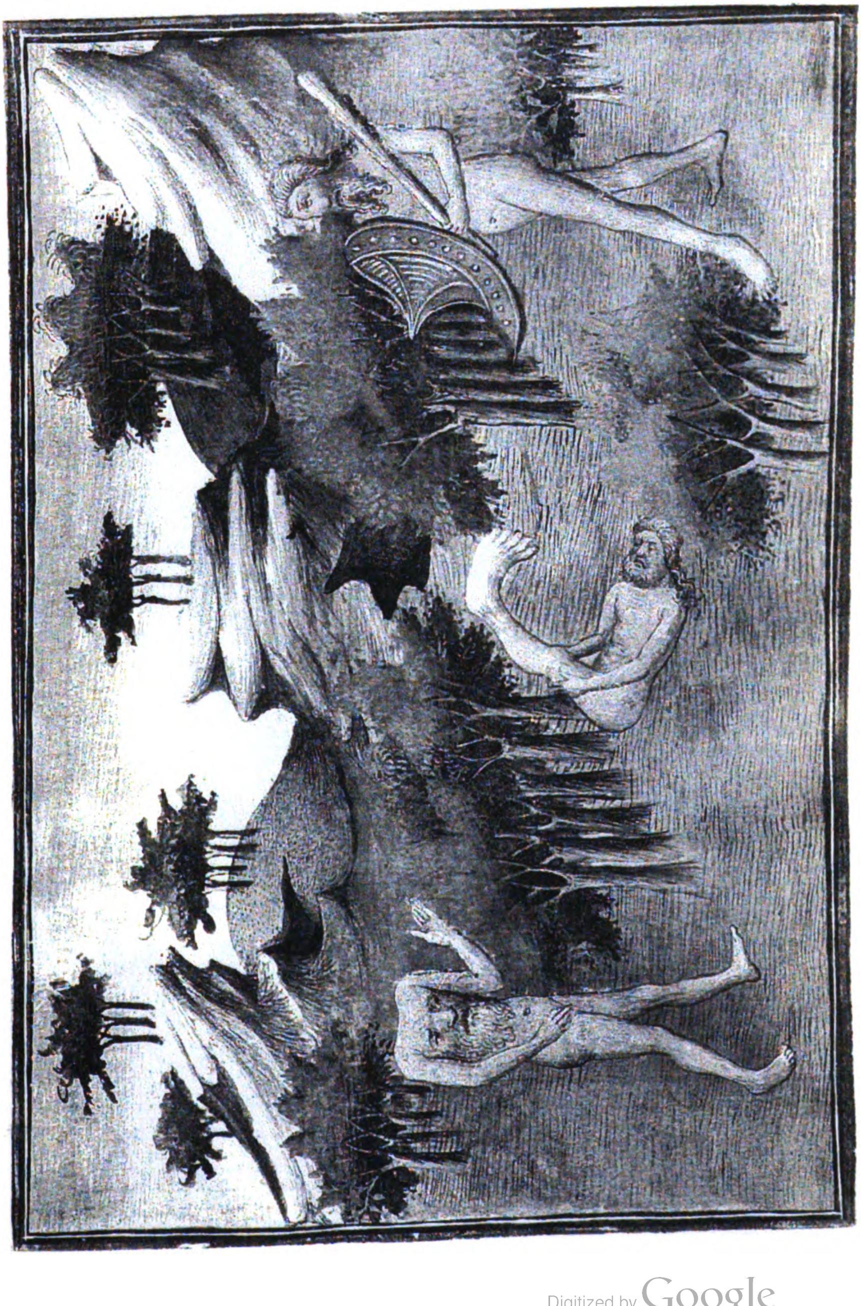

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

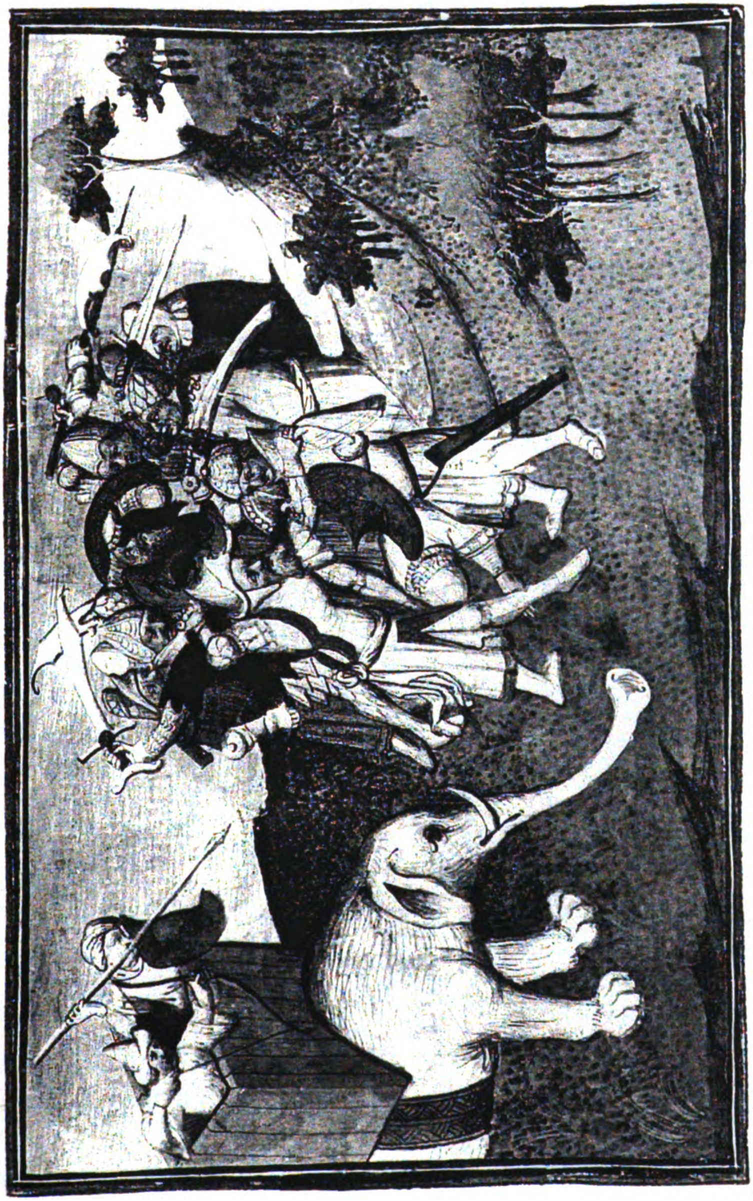

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

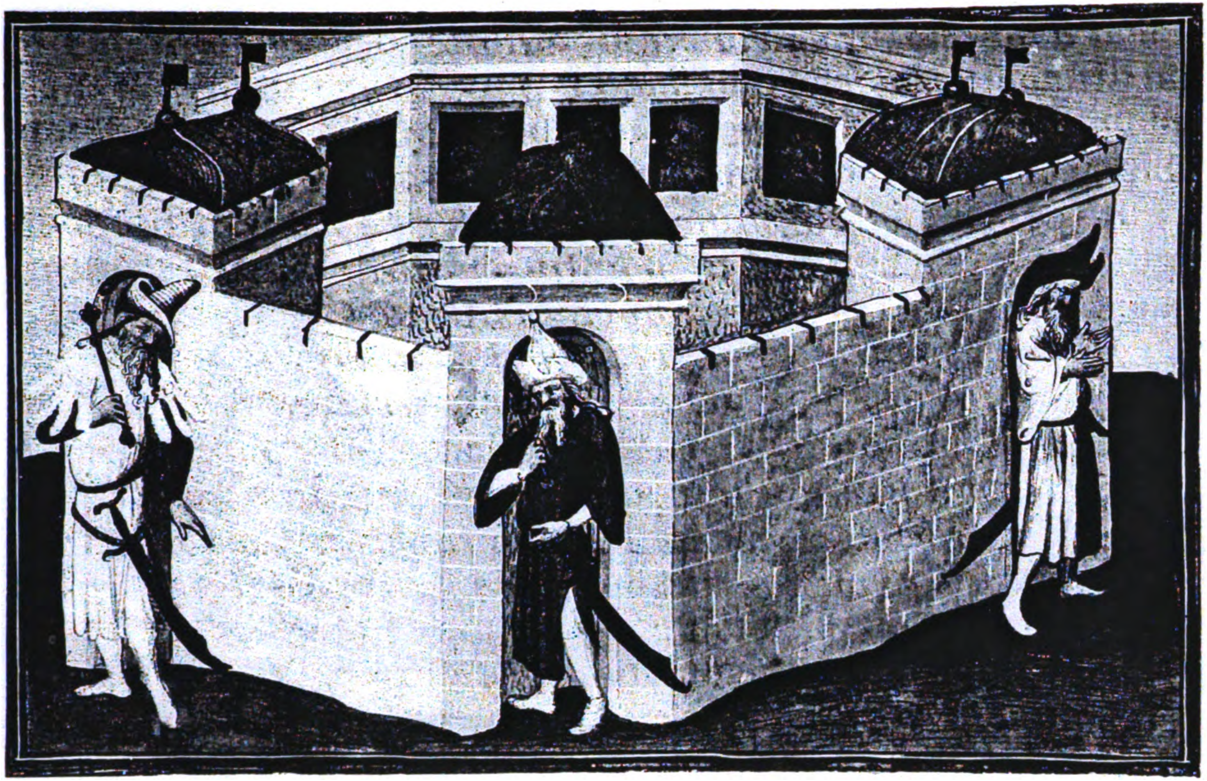

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

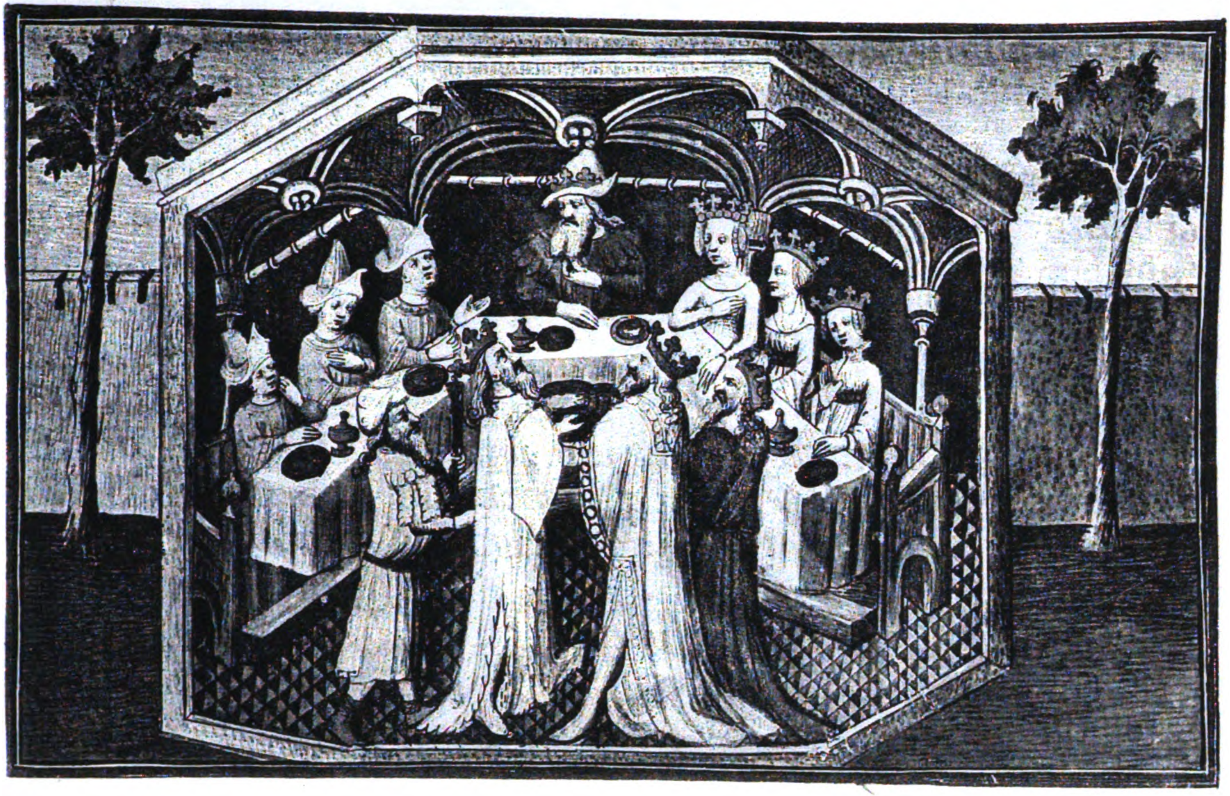

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

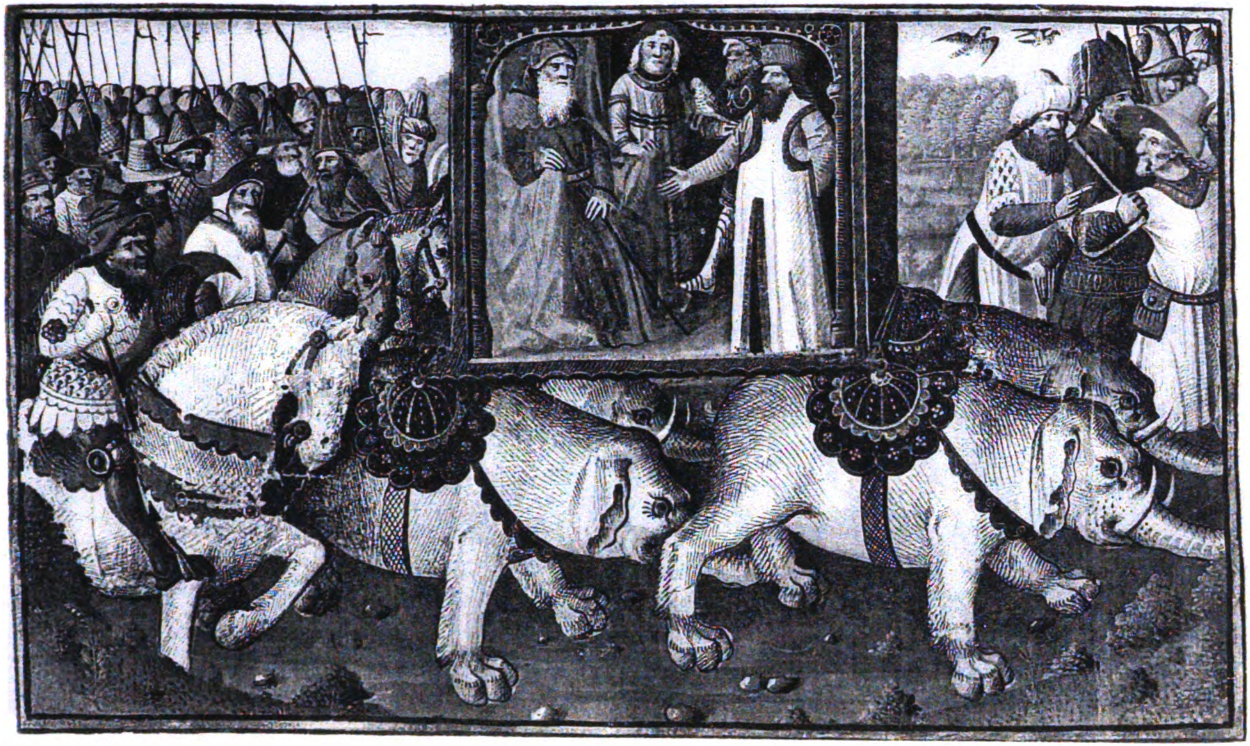

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

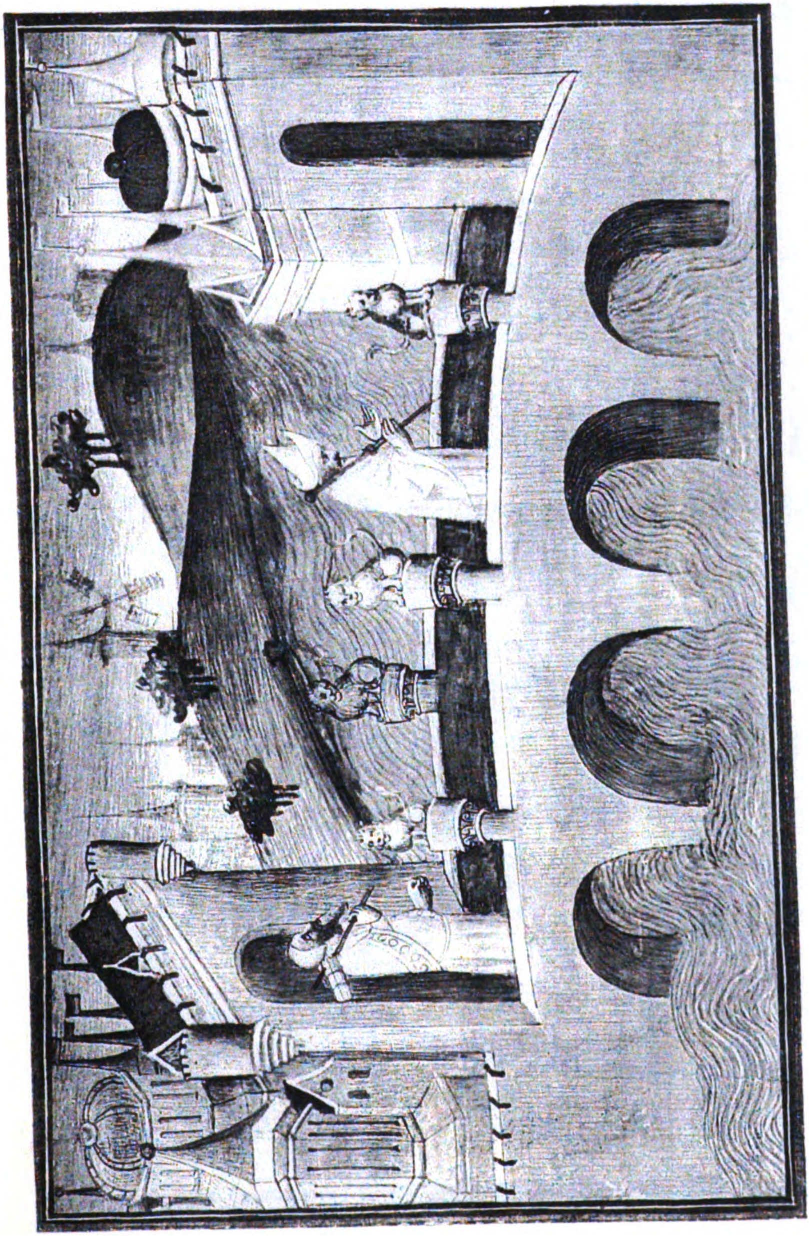

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

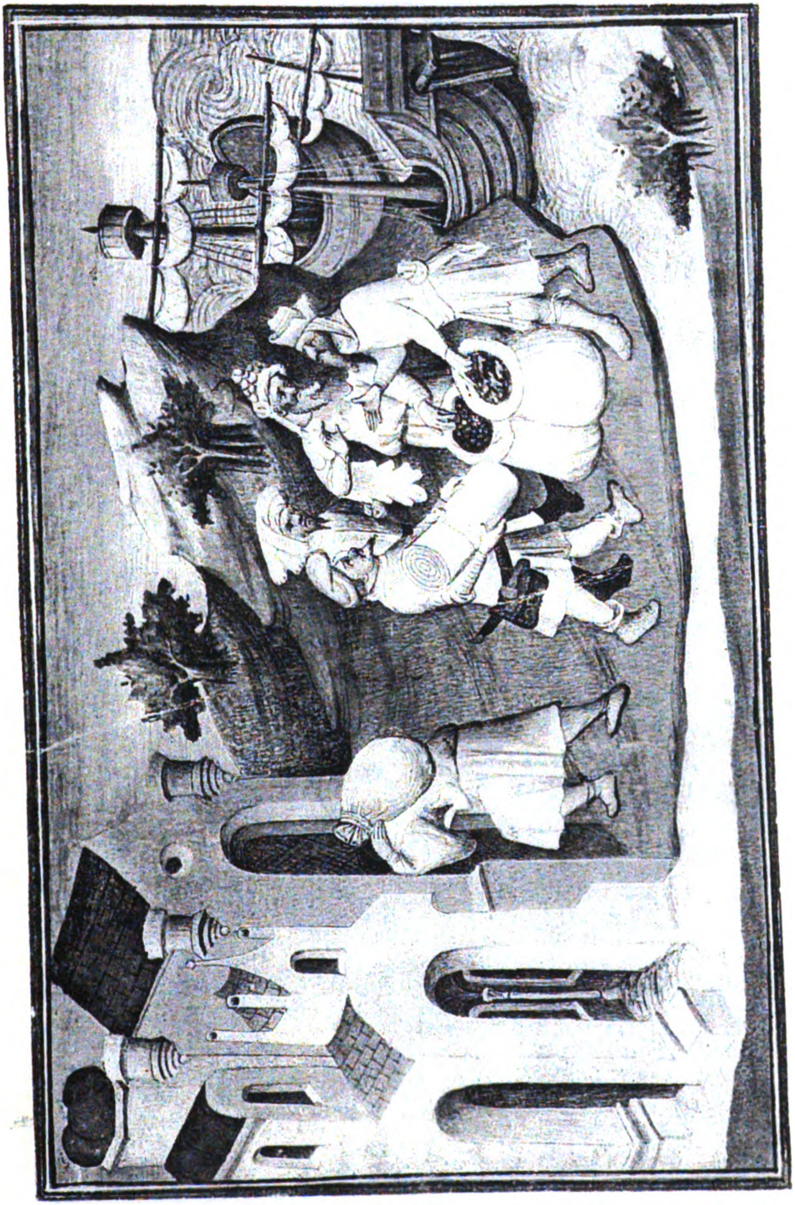

Digitized by Google

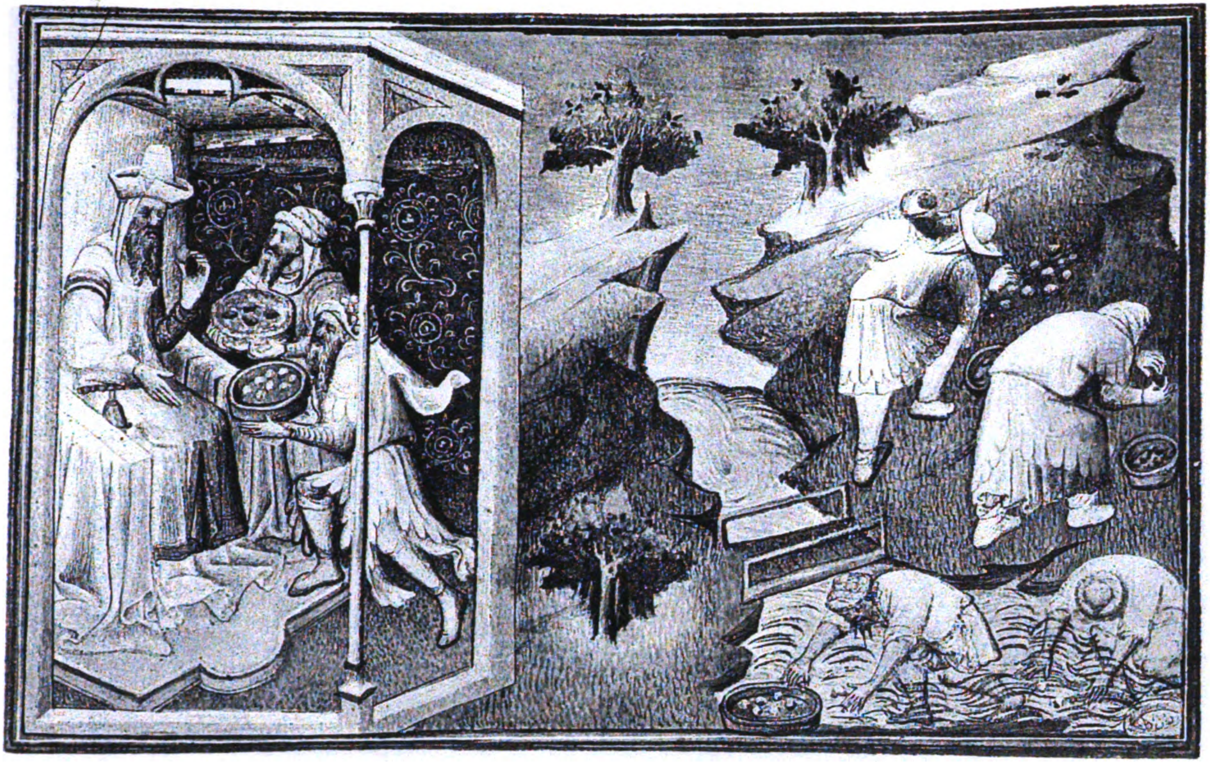

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

19

Digitized by Google

Digitized by Google

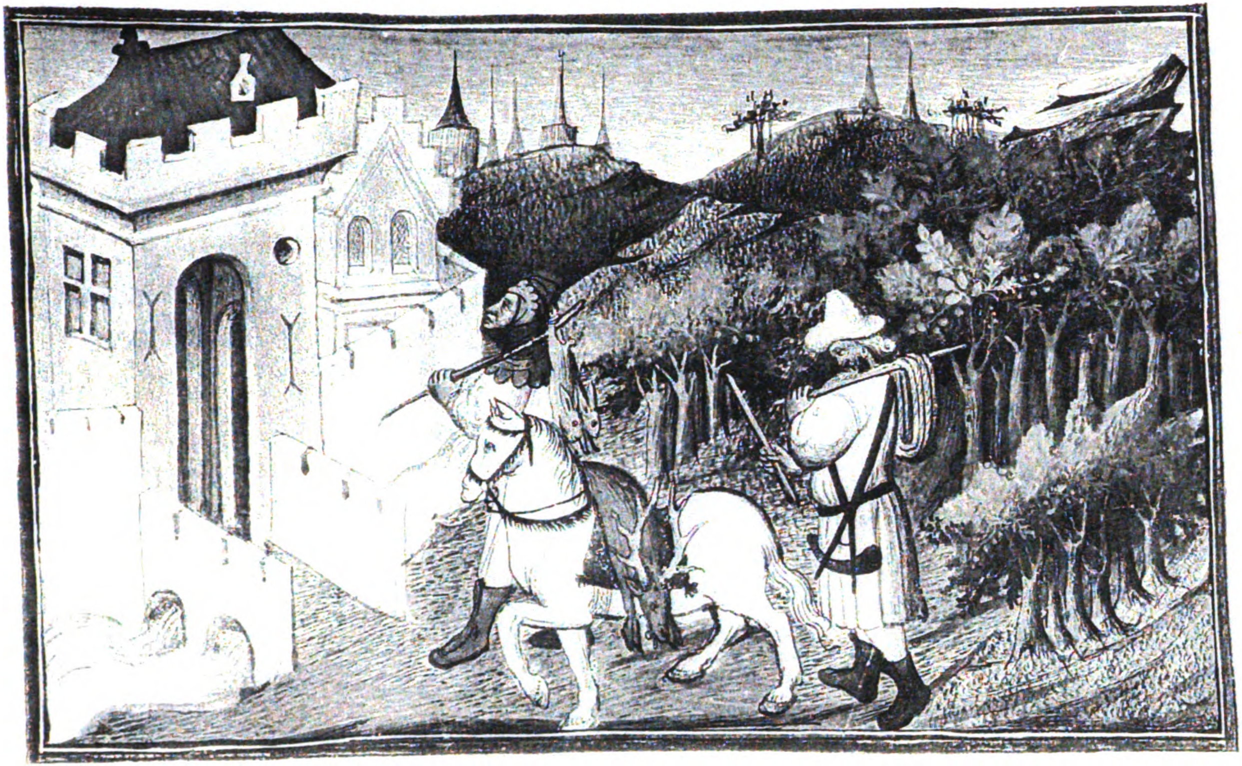

Digitized by Google

Digitized by Google

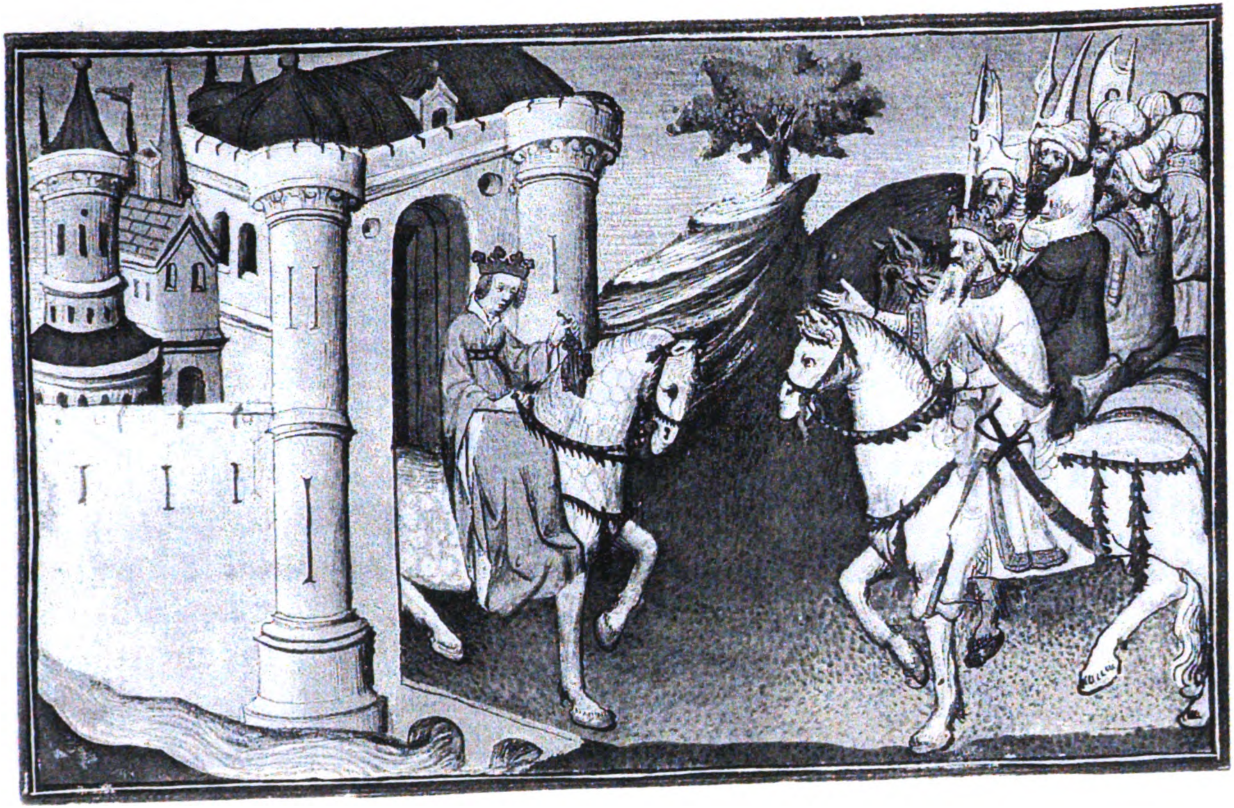

Digitized by Google

Digitized by Google

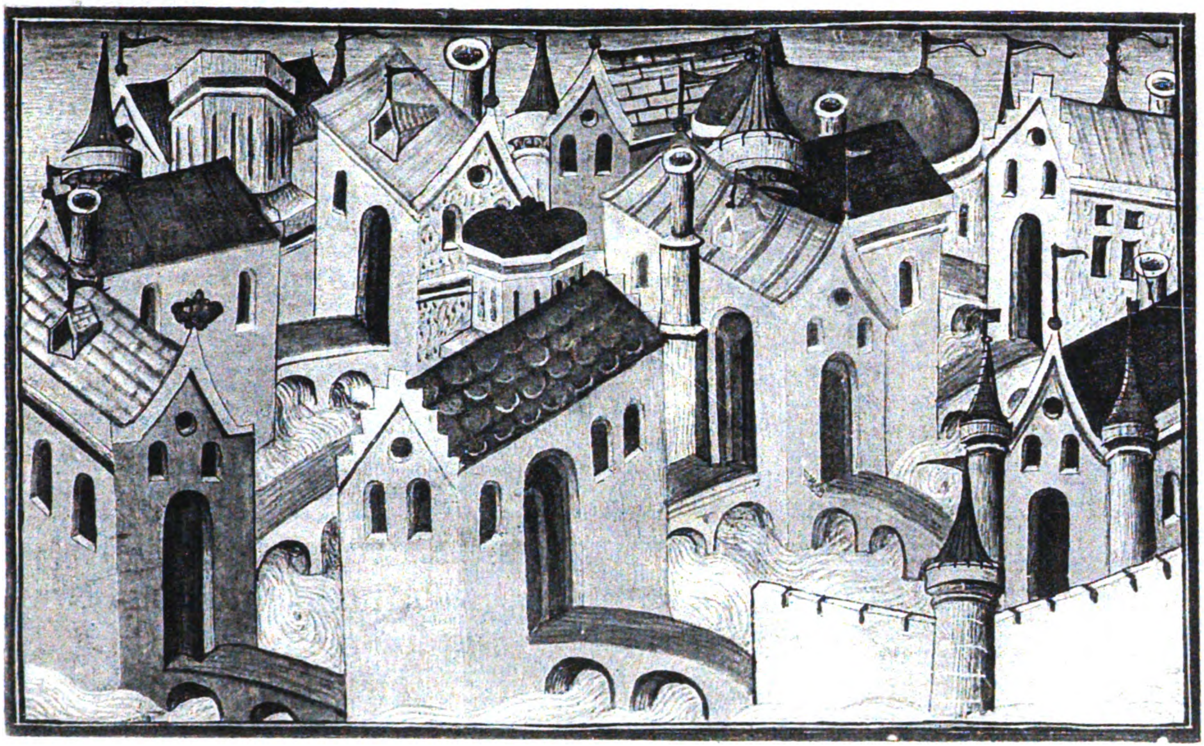

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

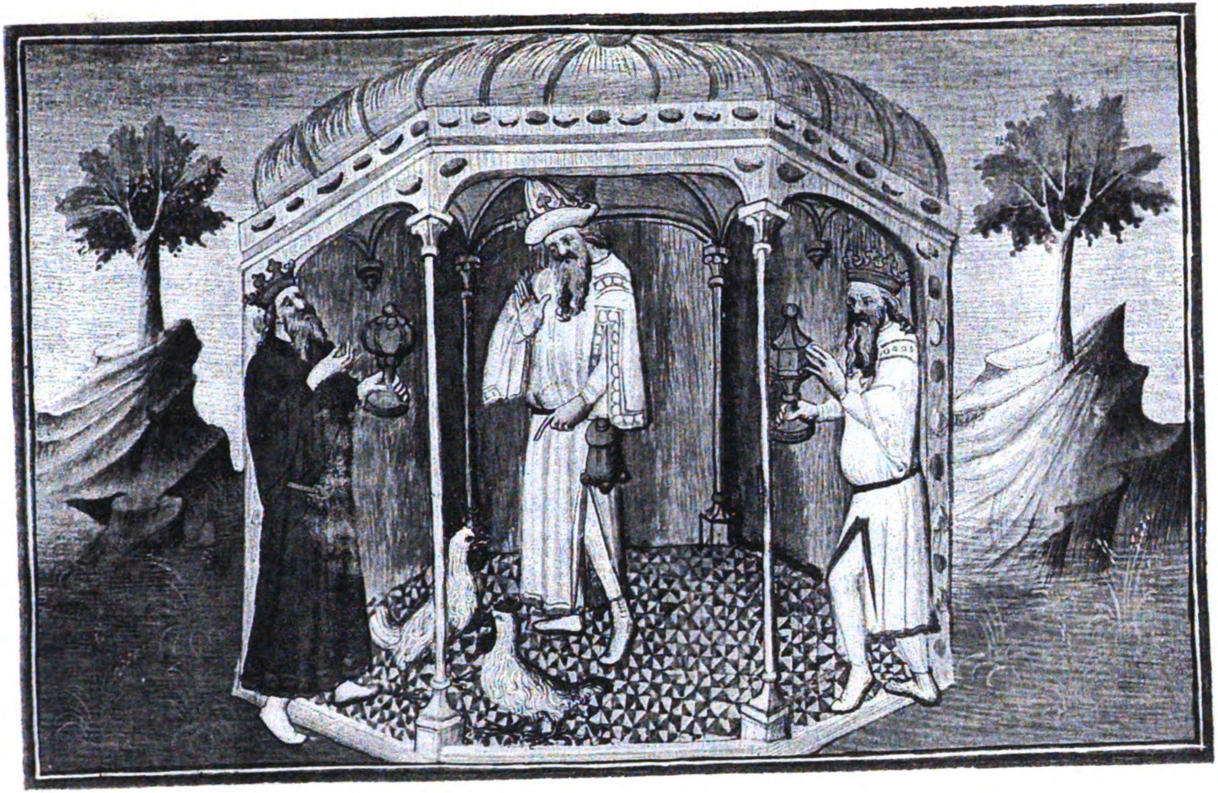

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

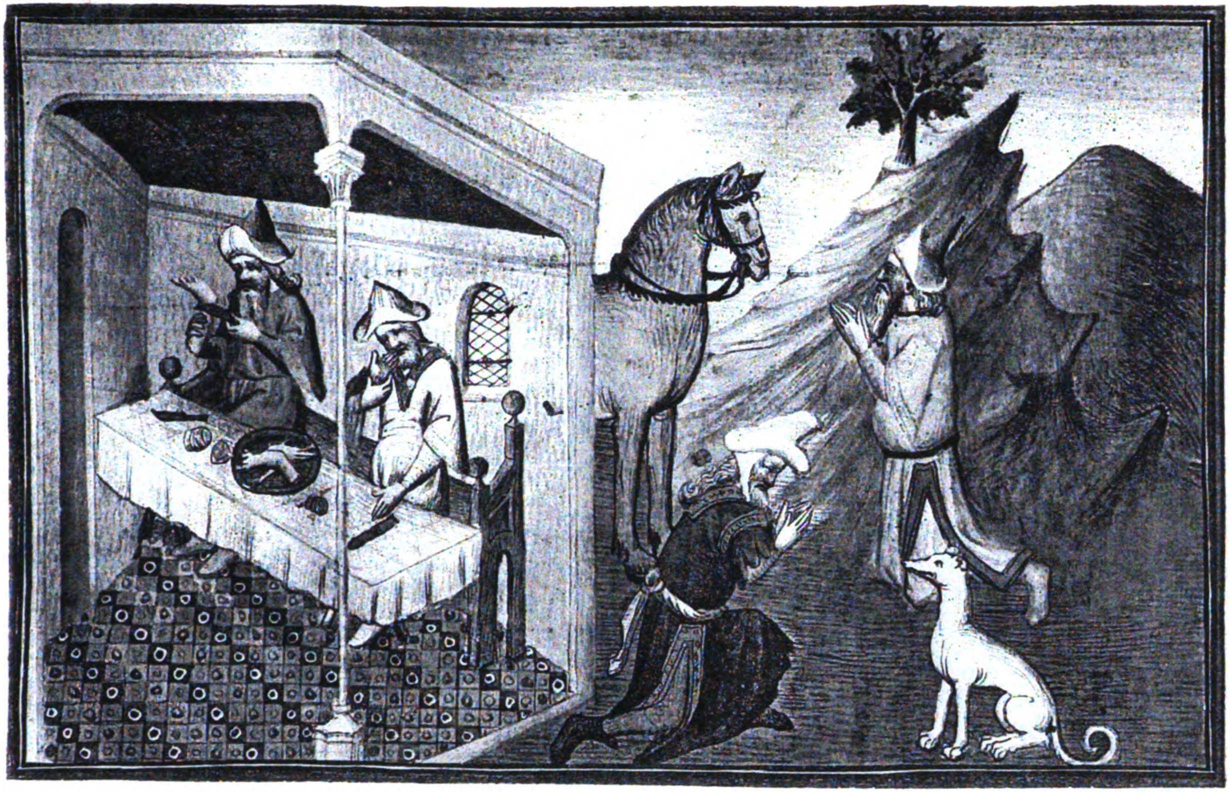

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

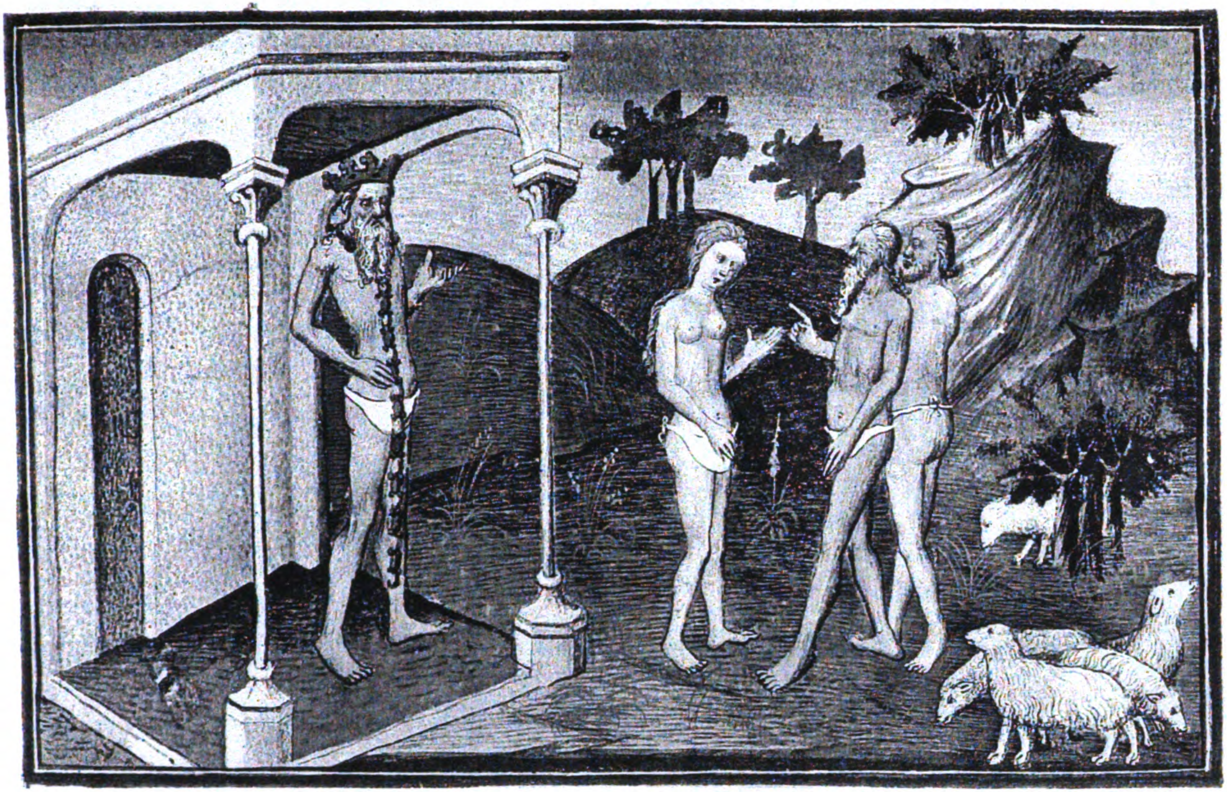

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

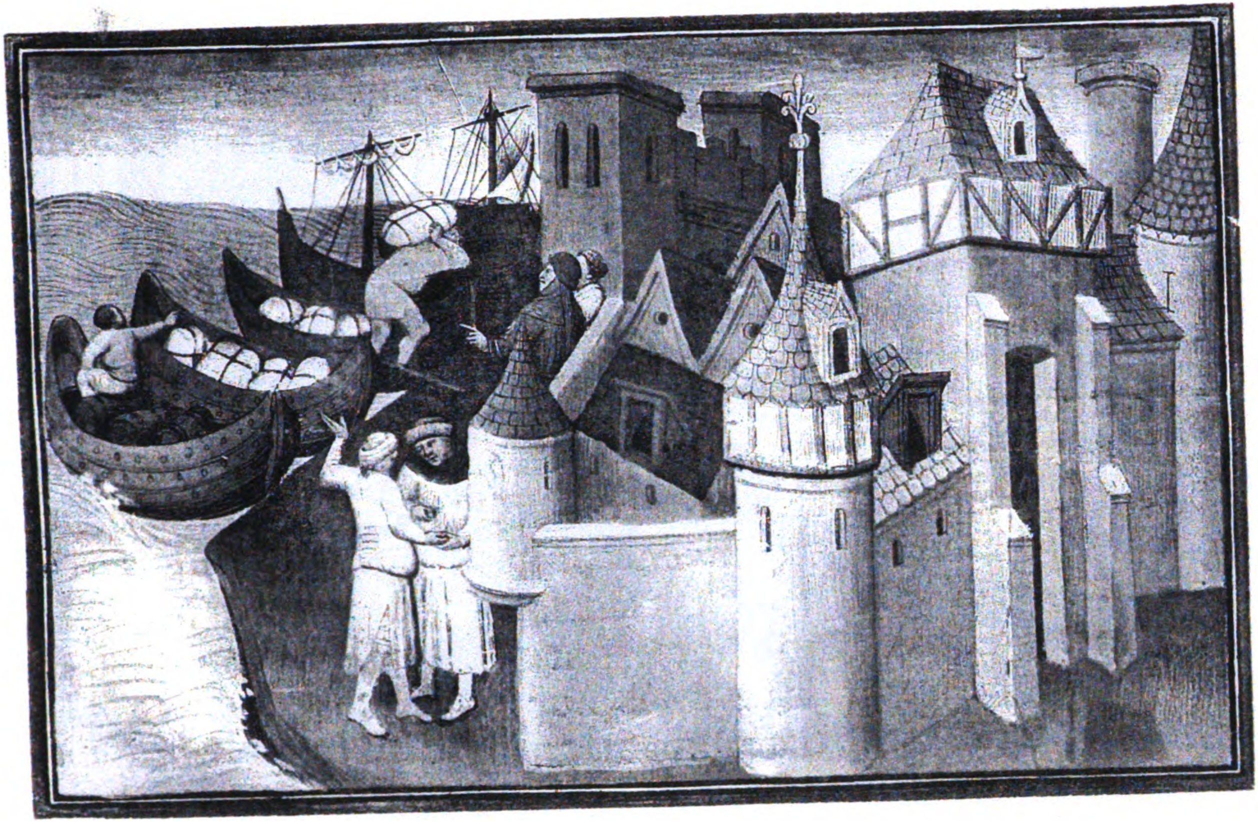

Digitized by Google

Digitized by Google

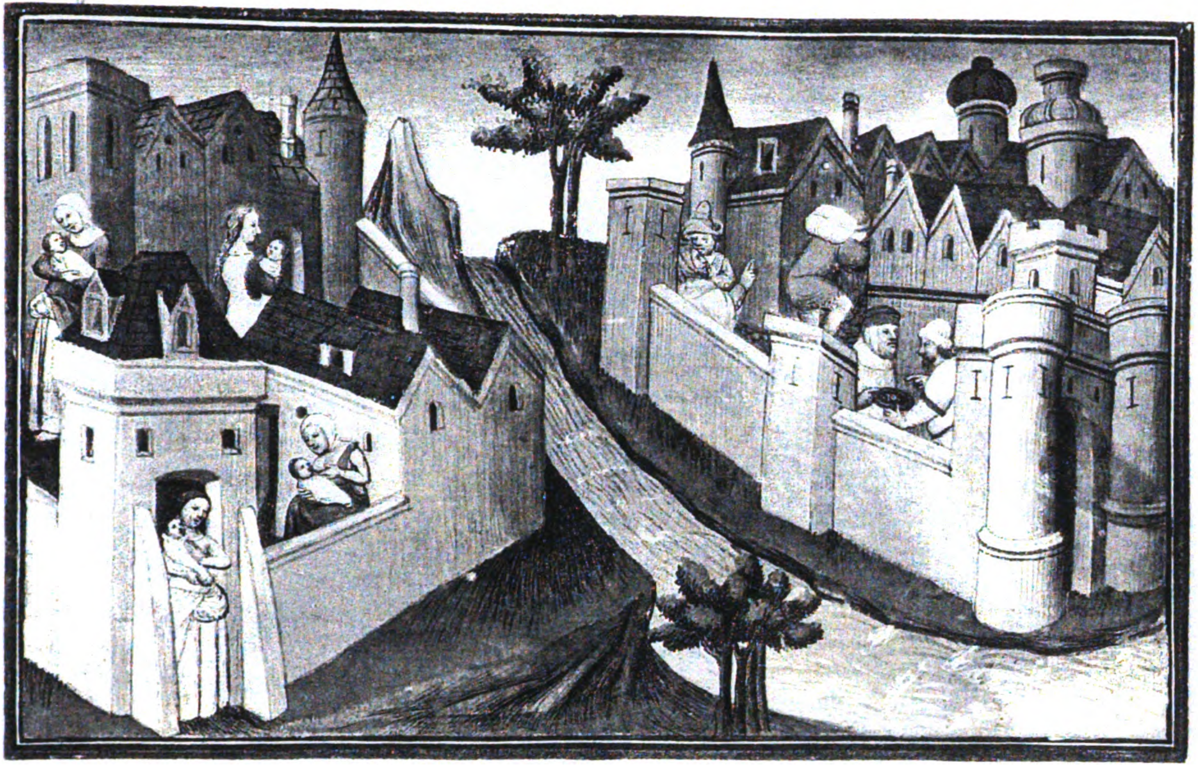

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

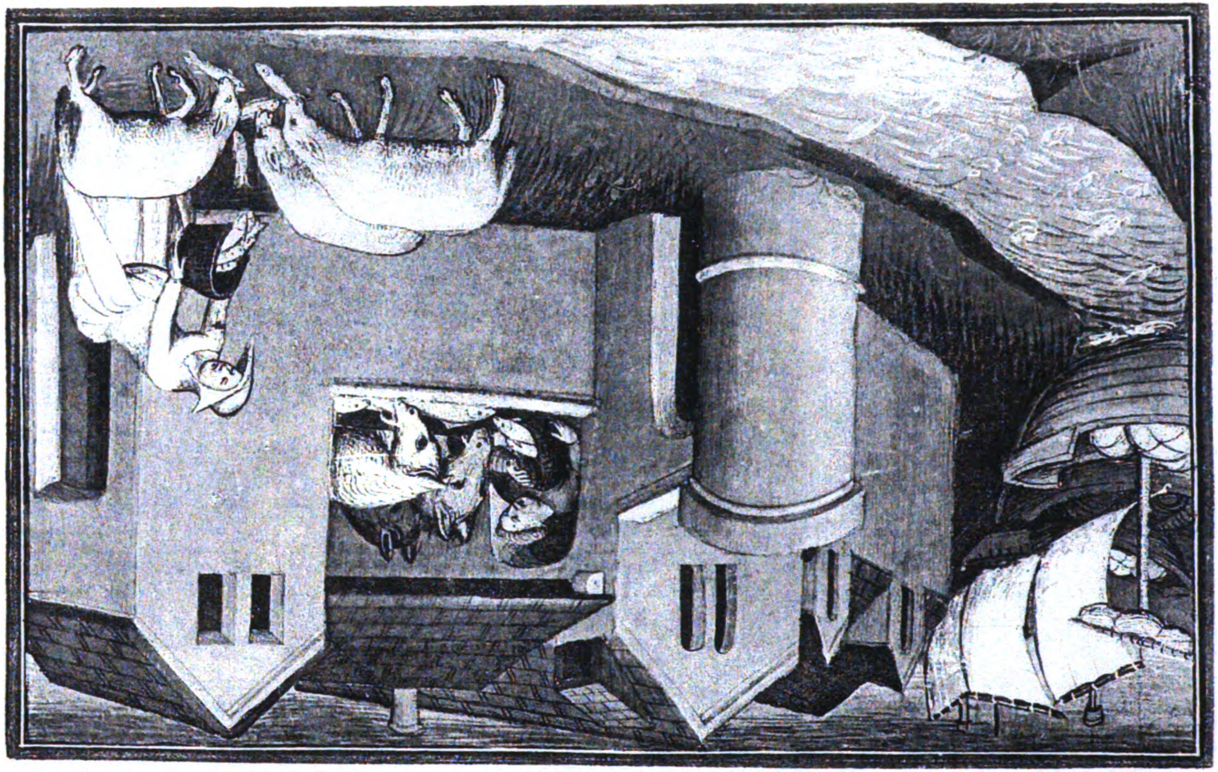

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

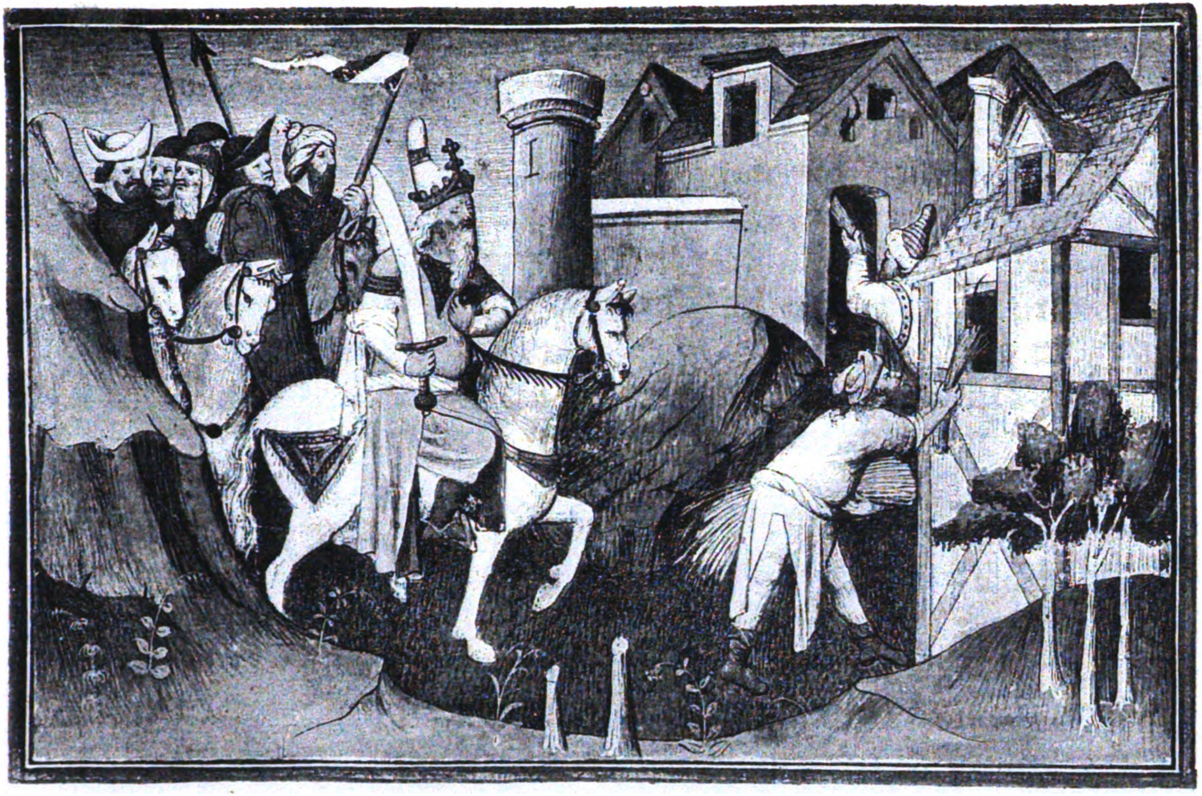

Digitized by Google

84

Digitized by Google

Digitized by Google

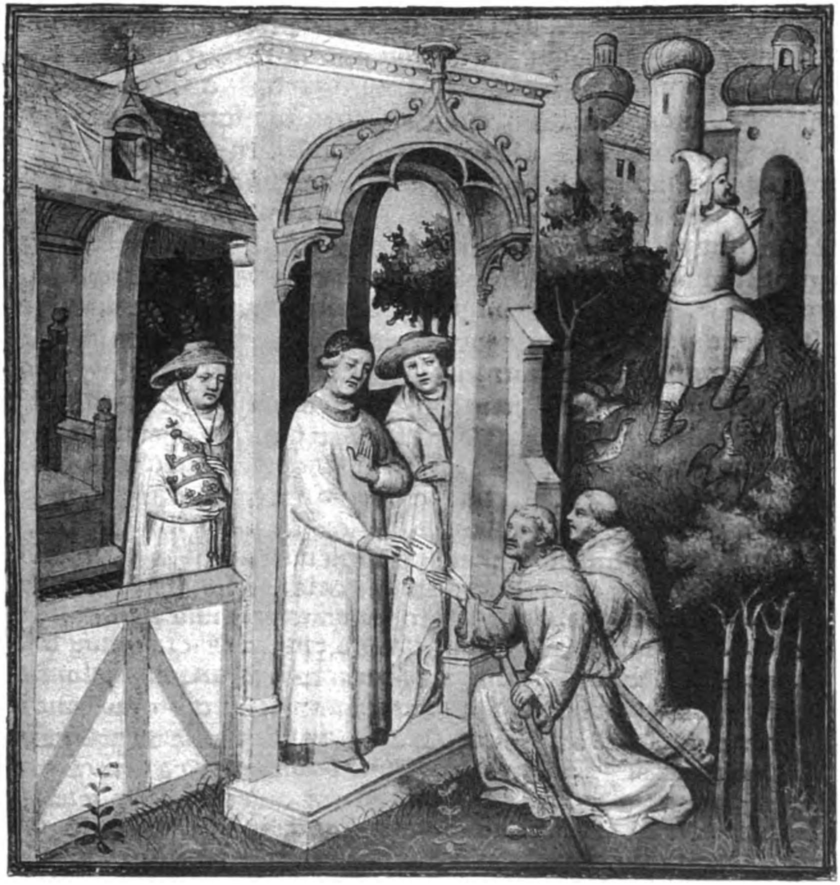

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

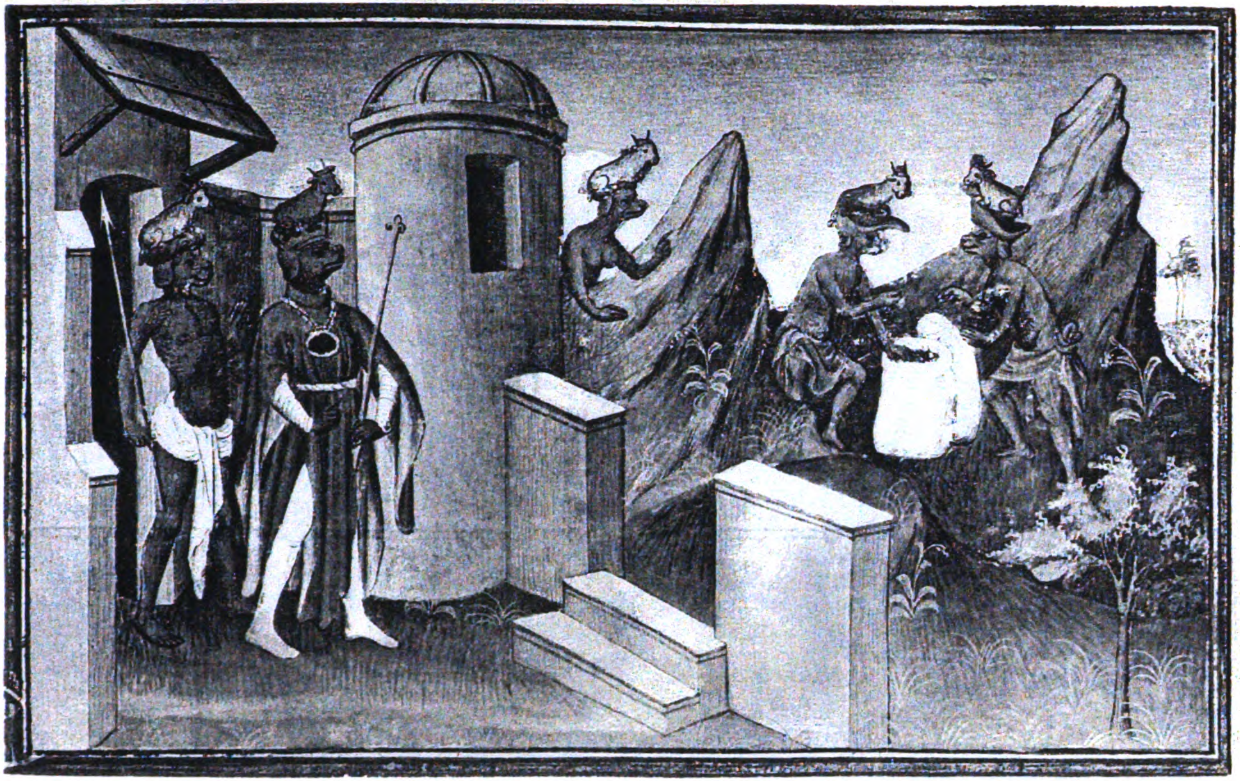

Digitized by Google

Digitized by Google

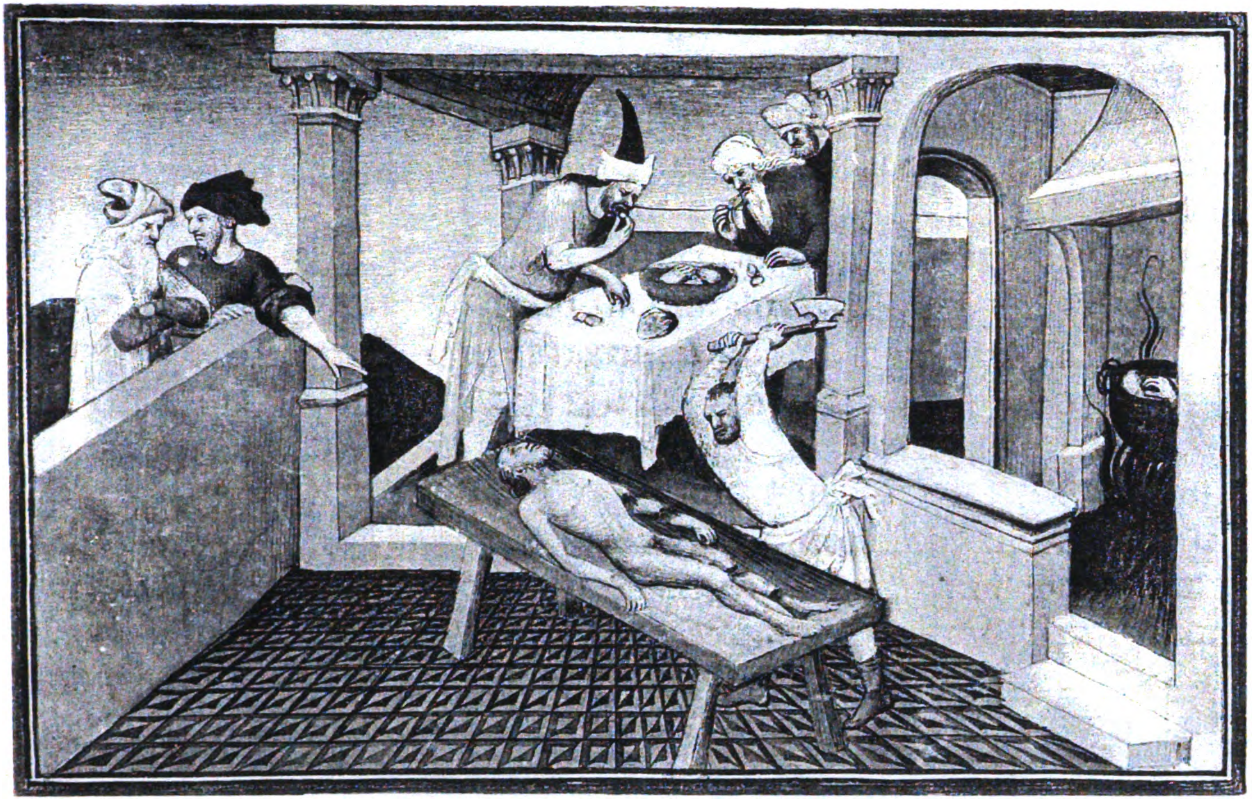

Digitized by Google

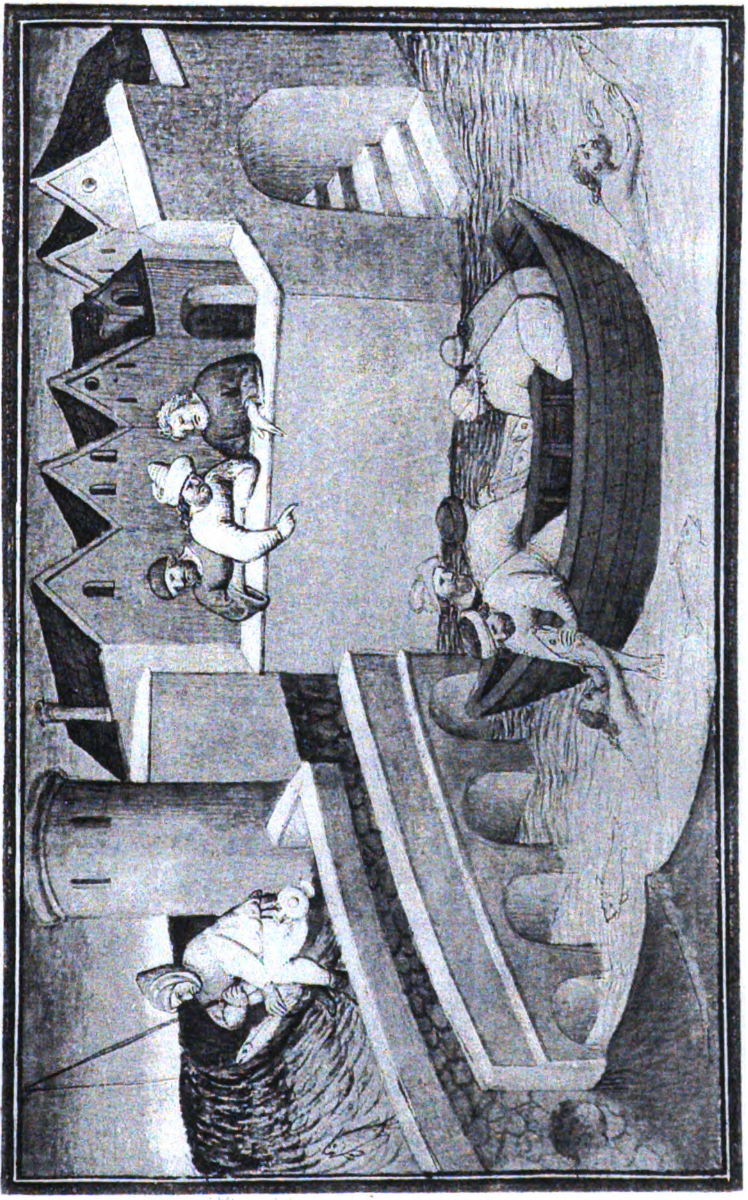

Digitized by Google

Digitized by Google

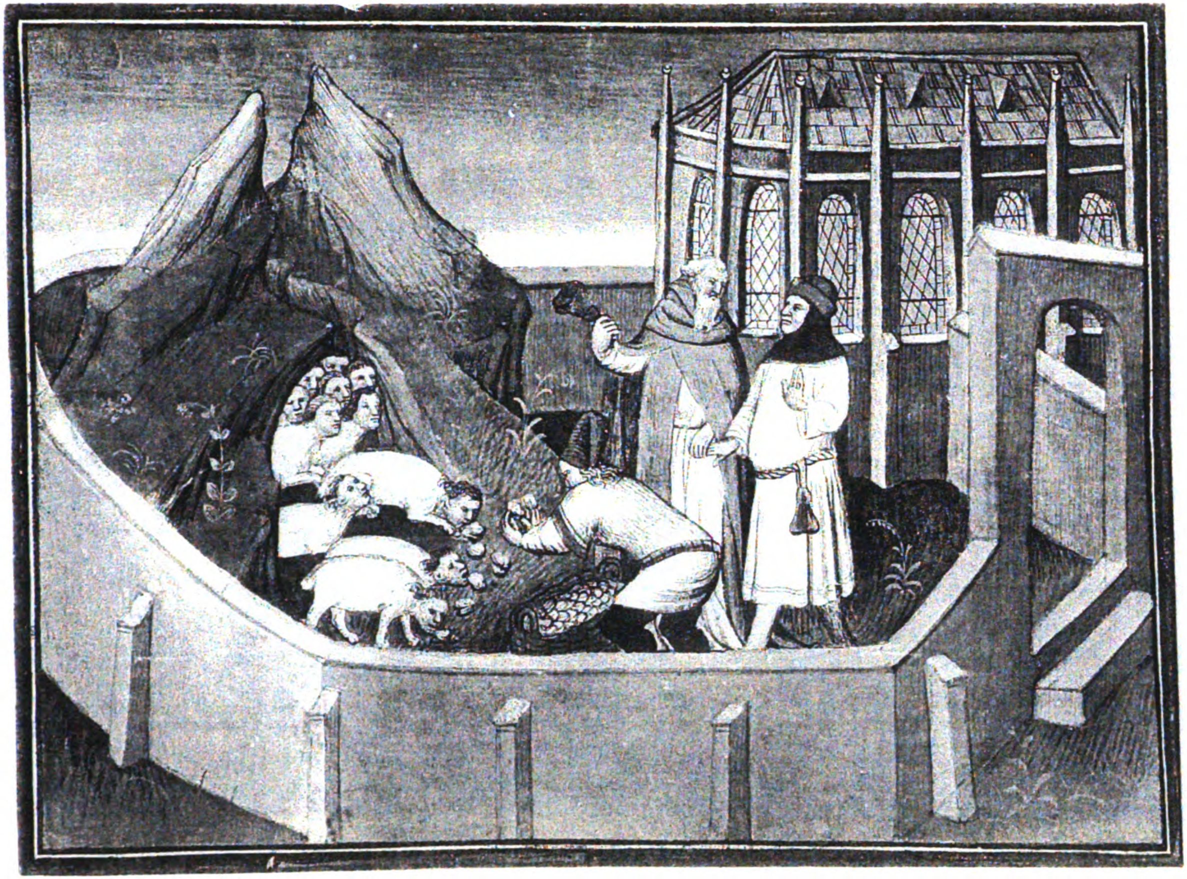

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

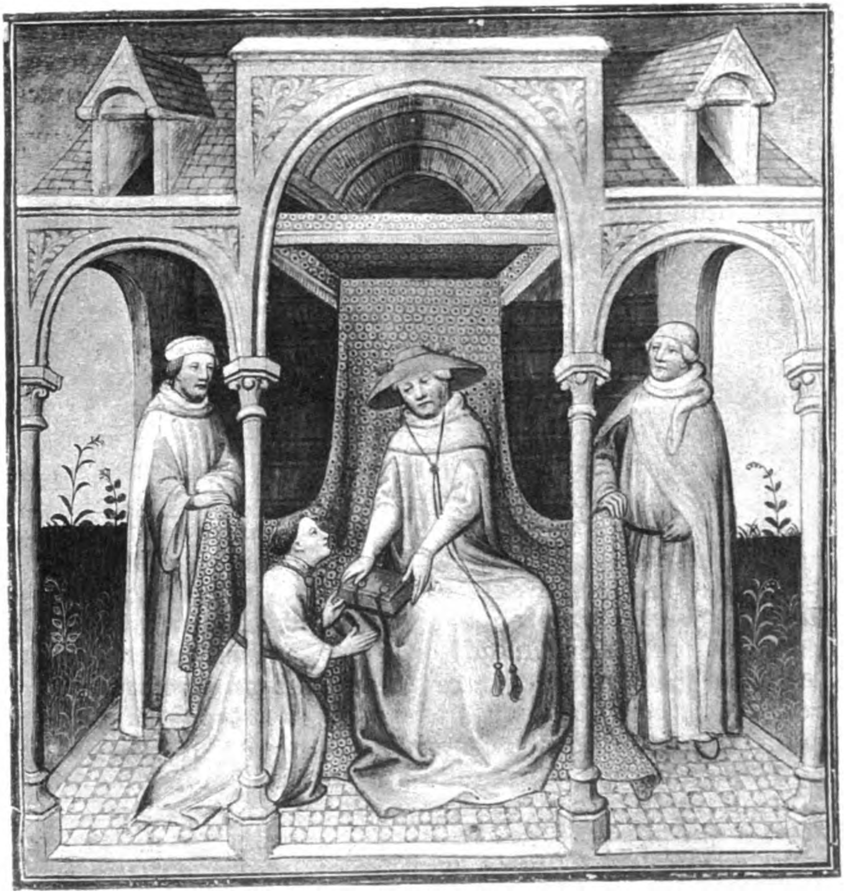

Digitized by Google

Digitized by Google

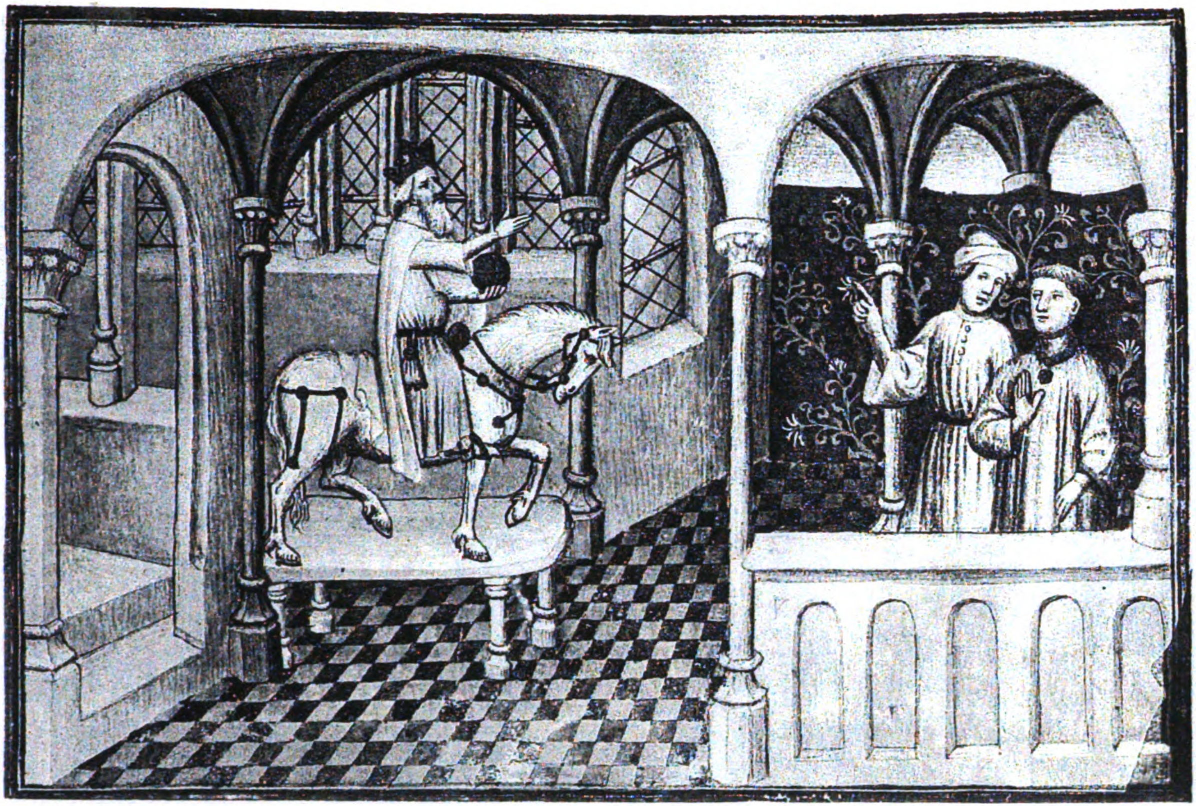

Digitized by Google

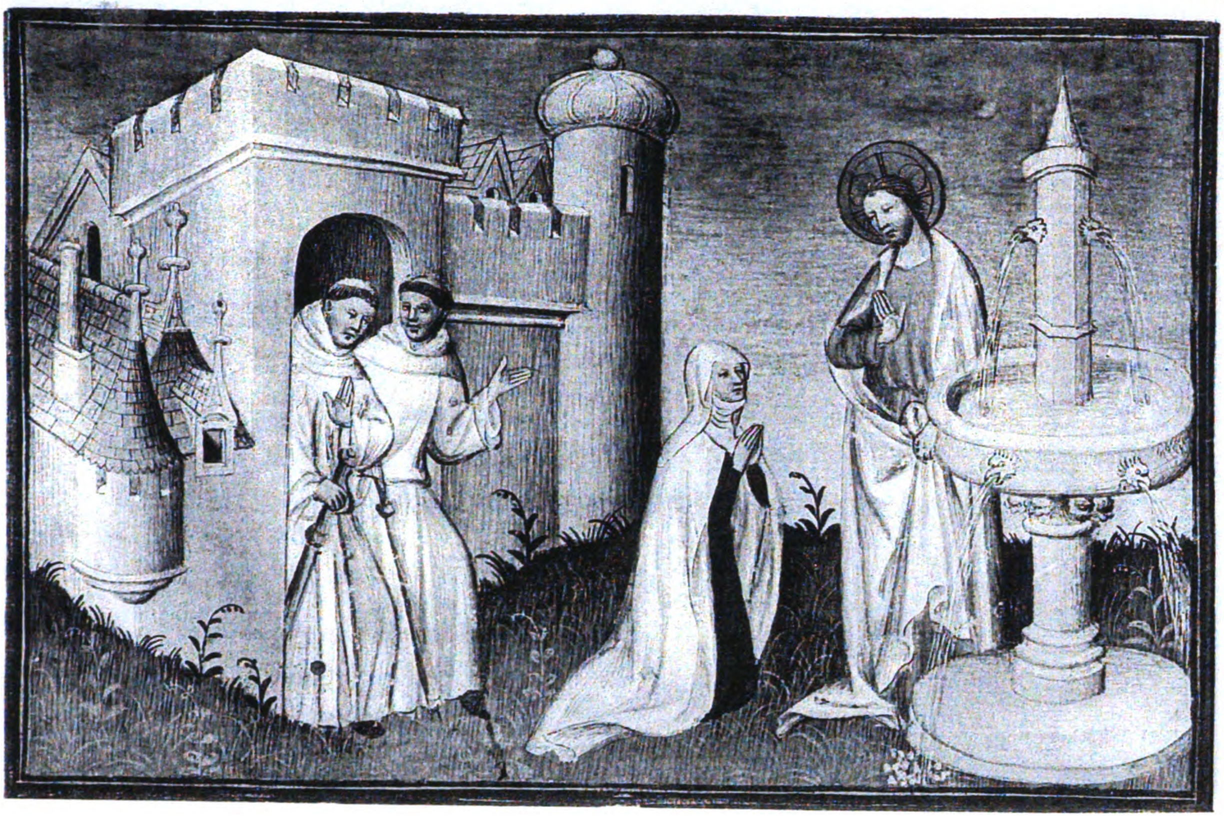

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

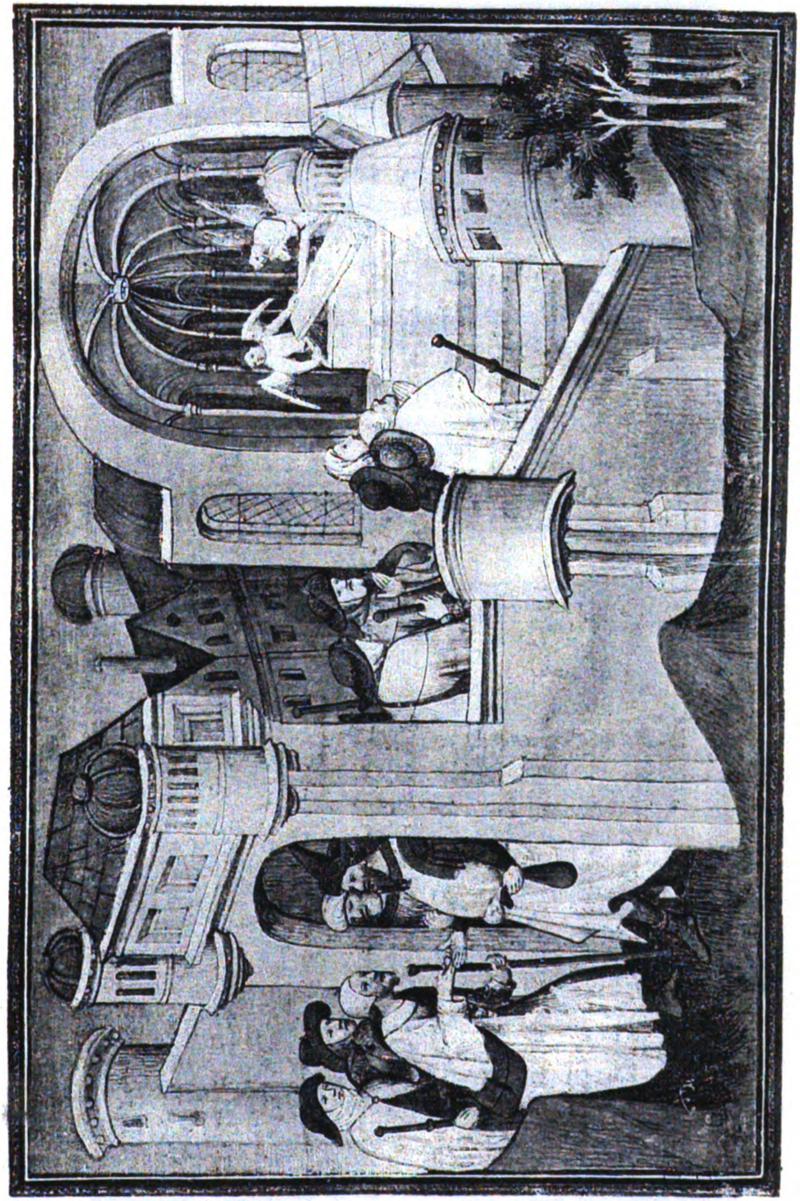

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

13-3025

Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

U. C. BERKELEY LIBRARIES
C075906929
Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Digitized by Google